

SORTIE DE PROMOTIONS À L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

Le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, à l'Académie militaire de Cherchell «défunt Président Houari Boumediene», la cérémonie annuelle de sortie des promotions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 27 Muhharam 1448 - 12 Juillet 2026 - N° 1342 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

AIR ALGÉRIE RÉCEPTIONNE DEUX NOUVEAUX APPAREILS

LA MODERNISATION SE POURSUIT



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, samedi à Alger, que l'entrée en service de deux nouveaux avions au profit du groupe Air Algérie traduit la volonté de l'État de moderniser le transport aérien national et d'en améliorer la sécurité ainsi que les performances, conformément aux standards internationaux et à l'évolution que connaît ce secteur.

P.4

IMPORTATION DES MOUTONS DE L'AÏD

13 ACCUSÉS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Treize (13) accusés ont été placés en détention provisoire et vingt-huit (28) autres sous contrôle judiciaire dans une affaire liée à l'abus de fonction, au trafic d'influence, à la dilapidation de deniers publics, à la violation des dispositions législatives et réglementaires relatives à la conclusion de marchés publics et au blanchiment d'argent, dans le cadre de l'opération d'importation des moutons de l'Aïd Al-Adha 2026, a indiqué, samedi, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf.

P.2

ALGÉRIE-MALI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORDONNE LE RETOUR À BAMAKO DE L'AMBASSADEUR ALGÉRIEN AUPRÈS DU MALI



P.3

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné le retour, à Bamako, de M. Kamal Retieb, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Mali, à compter de ce vendredi 10 juillet 2026, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'Ambassadeur Retieb avait été rappelé pour consultations le 07 avril 2025.

RÉPARATIONS LIÉES À L'ESCLAVAGE ET À LA COLONISATION

MIA MOTTLEY REJETTE TOUTE IDÉE DE DÉDOMMAGER LE ROYAUME-UNI

La Première ministre de la Barbade, Mia Mottley, vient de rejeter la proposition d'une parlementaire britannique selon laquelle les anciennes colonies du Royaume-Uni devraient rembourser Londres pour les investissements et les efforts consentis durant sa présence dans ces pays. « Inutile de répondre à de telles absurdités. Dire que nous devrions payer le Royaume-Uni pour nous avoir opprimés, réduits en esclavage et traités comme des biens est inacceptable »,

P.7

SENSIBILISATION DES JOURNALISTES À LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ESTIVALE

LES MÉDIAS APPELÉS À RENFORCER LA CULTURE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a souligné, samedi à Alger, l'importance des médias dans la diffusion de la culture de la rationalisation de la consommation d'énergie auprès des citoyens et dans l'adoption de comportements favorisant la préservation des ressources nationales.

Par Youcef Hamidi

S'exprimant à l'ouverture d'une journée de sensibilisation et de formation destinée aux journalistes sur la maîtrise de la consommation énergétique durant la période estivale, organisée par le ministère de la Communication en coordination avec le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Bouamama a indiqué que les médias « jouent un rôle essentiel dans la promotion des principes de l'efficacité énergétique et dans leur enracinement en tant que valeurs durables au sein de la société ».

Il a estimé que l'implication des journalistes dans la réussite de la campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique en été revêt une « importance majeure », compte tenu du rôle du paysage médiatique dans « l'accompagnement des politiques nationales de développement », conformément aux « missions de service public qui lui sont confiées », ajoutant que la spécialisation dans ce type de thématiques est devenue « une exigence incontournable ».

Cette rencontre de sensibilisation et de formation s'inscrit dans cette dynamique en offrant aux journalistes les outils nécessaires pour mieux maîtriser les terminologies techniques et les notions scientifiques liées au secteur. Elle contribuera ainsi à « renforcer l'efficacité de la communication visant à faire évoluer les habitudes de consommation des citoyens et à combattre le gaspillage ».

Le ministre a également rappelé la portée stratégique de la consommation énergétique et son lien direct avec le développement, la sécurité énergétique et la sauvegarde des droits des générations futures sur les ressources nationales. Il a insisté sur la nécessité d'encourager « les bonnes pratiques favorisant une consommation rationnelle de l'énergie », au regard « des efforts déployés par l'État et des importants moyens mobilisés pour satisfaire les besoins énergétiques du pays ».

À cette occasion, M. Bouamama a invité l'ensemble des médias nationaux à « participer activement aux actions de sensibilisation en faveur de la rationalisa-

tion de la consommation et de la lutte contre le gaspillage », en encourageant l'adoption de gestes simples au quotidien permettant de concilier le droit des citoyens à un service public de qualité avec la préservation durable des ressources.

Au cours de cette journée de sensibilisation et de formation, plusieurs interventions ont été présentées. Le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane, a notamment insisté sur la nécessité de « passer d'un modèle marqué par une hausse continue de la consommation énergétique à un système durable, exempt de tout gaspillage ».

Selon lui, cette évolution repose sur « un équilibre stratégique fondé sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'ancrage d'une culture de la rationalisation, le développement du recours aux énergies renouvelables et une meilleure valorisation des ressources fossiles ».

De son côté, la directrice de la communication de Sonelgaz, Fatma-Zohra Merzougui, a pré-

senté les efforts engagés par le groupe public pour garantir le bon déroulement de la saison estivale « dans les meilleures conditions », grâce à un plan d'action destiné à « renforcer la fiabilité des installations ».

En plus d'un programme consacré à la réalisation de nouvelles infrastructures et à l'entretien des installations existantes, des équipes d'intervention ont été déployées dans l'ensemble des activités du groupe (production, transport et distribution) afin d'assurer une prise en charge rapide des situations d'urgence. Elle a également insisté sur l'importance d'accompagner ces efforts par une consommation responsable de la part des usagers.

Pour sa part, l'expert en énergie et représentant de l'Association nationale Energy Cities Algeria, Zahir Rouabah, a mis en lumière le rôle de la société civile dans la rationalisation de la consommation énergétique ainsi que dans la promotion de gestes simples, au quotidien, contribuant à préserver durablement les ressources énergétiques.

Y.H

IMPORTATION DES MOUTONS DE L'AÏD

13 ACCUSÉS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Treize (13) accusés ont été placés en détention provisoire et vingt-huit (28) autres sous contrôle judiciaire dans une affaire liée à l'abus de fonction, au trafic d'influence, à la dilapidation de deniers publics, à la violation des dispositions législatives et réglementaires relatives à la conclusion de marchés publics et au blanchiment d'argent, dans le cadre de l'opération d'importation des moutons de l'Aïd Al-Adha 2026, a indiqué, samedi, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf.

Lors d'une conférence de presse consacrée à cette affaire, le procureur général a précisé que 41 mis en cause ont été déferés devant le procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier, lesquels sont impliqués dans des affaires de fraude concernant l'opération d'importation d'un million de têtes ovines à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, et poursuivis pour les délits "d'abus de fonction, de trafic d'influence, de dilapidation de deniers publics, de violation des dispositions législatives et réglementaires relatives à la conclusion de marchés publics et de blanchiment d'argent".

Après l'audition des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné le placement de 13 accusés en détention provisoire et la mise des autres prévenus sous contrôle judiciaire. "La plupart d'entre eux sont des responsables des points de vente, poursuivis pour le délit de négligence manifeste".

Le procureur général près la Cour d'Alger a souligné que les services de sécurité compétents ont ouvert l'enquête sur instruction du parquet près le Pôle pénal économique et financier, "immédiatement après la détection d'indices sérieux faisant état de dysfonctionnements et de dépassements ayant entaché l'opération d'importation des bêtes de sacrifice de l'Aïd, mise en œuvre en application des directives des hautes autorités visant à garantir la disponibilité des moutons et à en réguler les prix".

Les enquêtes préliminaires ont révélé l'existence de "dépassements ayant touché deux (2) volets principaux: le premier concerne les aspects sanitaires et vétérinaires, et le second a trait aux aspects financiers et contractuels liés à la passation des marchés publics".

Sur le plan sanitaire, le procureur général a précisé que l'opération a permis l'importation de 1.002.332 têtes ovines durant la période allant du 25 mars au 29 mai 2026 au profit de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR). Cependant, les investigations ont révélé "une faille dans la protection de la sécurité sanitaire".

En effet, avant le déchargement de la cargaison du navire, l'inspectrice vétérinaire des postes frontaliers de Béjaïa avait signalé au directeur général des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture la présence de "symptômes cliniques révélateurs de maladies contagieuses".

Pour justifier cette situation, le directeur général a dépêché une commission ne disposant pas de l'expertise requise. Ces décisions ont entraîné la mort de 3.615 têtes et l'abattage sanitaire de 10.727 autres têtes issues de cette cargaison, tandis que des milliers d'autres têtes ont été retenues à titre conservatoire.

Les enquêtes ont également révélé des manœuvres frauduleuses dans le pays d'origine en date du 23 avril dernier, consistant à remplacer, avant leur embarquement, les ovins agréés par d'autres d'origine inconnue, a ajouté le procureur général.

Concernant le volet financier, les investigations ont fait ressortir de "solides indices" prouvant le contournement des règles de la concurrence et de passation des marchés publics lors de la consultation internationale N 2 de l'année 2026 relative à l'importation d'un million de têtes ovines, et ce à travers le recours, dans un premier temps, à des procédures formelles, pour donner l'apparence du respect de la loi, avant de procéder ensuite à une passation de gré à gré simple, la plus grande part du marché, portant plus de 700.000 têtes, ayant été attribuée à seulement quatre (4) opérateurs principaux, ajoute le procureur général.

Les enquêtes ont également révélé, ajoute le

procureur général, des écarts de prix injustifiés, variant entre 5,35 euros et 5,65 euros, atteignant 6 euros le kg. Le coût d'un mouton importé par voie aérienne s'est élevé à 900 euros par tête, sans oublier la falsification des PV des commissions d'ouverture des plis et d'évaluation, antdatés afin de donner une apparence de légalité des procédures.

Outre les fournisseurs, les enquêtes ont concerné plusieurs cadres et employés de ALVIAR, notamment le directeur général de l'entreprise, le directeur des finances et de la comptabilité, le président de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation et son adjoint, la secrétaire de la commission, la responsable de la facturation, ainsi que le chef de la cellule vétérinaire, le chef du service de la comptabilité et le directeur du service commercial.

M. Ben Boudiaf a souligné que les enquêtes ont également porté sur le dossier de la fourniture des boucles d'identification électroniques (boucles auriculaires et leurs accessoires), dans lequel de graves soupçons de divulgation d'informations relatives aux marchés avant son lancement ont été relevés. Les enquêtes ont notamment visé le directeur de la société SPINTECH ainsi que le gérant d'une société privée.

Par conséquent, des décisions d'interdiction de sortie du territoire national (ISTN) ont été émises à titre conservatoire à l'encontre de l'ensemble des mis en cause durant la phase d'instruction judiciaire. A l'issue de l'enquête préliminaire, 41 suspects ont été ensuite présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier.

Au terme de la conférence de presse, M. Ben Boudiaf a affirmé que le parquet traite ce dossier "avec toute la rigueur et la fermeté requises", compte tenu de son lien avec une opération nationale ayant mobilisé d'importantes ressources financières du Trésor public. Il a souligné que toute atteinte à cette opération constitue "une atteinte directe aux deniers publics, à la régulation du marché et à la sécurité sanitaire, mais aussi, avant tout, à l'intégrité de l'administration et à la confiance du citoyen envers ses institutions".

RA

ALGÉRIE-MALI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORDONNE LE RETOUR À BAMAKO DE L'AMBASSADEUR ALGÉRIEN AUPRÈS DU MALI

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné le retour, à Bamako, de M. Kamal Retieb, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Mali, à compter de ce vendredi 10 juillet 2026, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Ambassadeur Retieb avait été rappelé pour consultations le 07 avril 2025.

"La décision de Monsieur le Président de la République traduit sa volonté constante et résolue de rétablir les relations algéro-maliennes dans leur trajectoire historique naturelle, fondée sur le respect mutuel ainsi que sur des

liens de fraternité et de coopération au service des intérêts des deux peuples et pays frères, de l'ensemble des pays de la région sahélo-saharienne, et plus largement, de tout le continent africain", a conclu le communiqué.

RA



SORTIE DE PROMOTIONS À L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

Le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, à l'Académie militaire de Cherchell «défunt Président Houari Boumediene», la cérémonie annuelle de sortie des promotions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

" Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jeudi 09 juillet 2026, au niveau de l'Académie militaire de Cherchell « défunt Président Houari Boumediene », la cérémonie annuelle de sortie de la 57ème promotion de formation fondamentale, de la 19ème promotion de formation militaire commune de base et de la 10ème promotion d'officiers du cycle Master", souligne le communiqué.

Selon la même source, Monsieur le Président de la République, accompagné de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chane-griha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a été accueilli à l'entrée principale de l'Académie, par le Général de Corps d'Armée, commandant des Forces terrestres et le Général-Major, Commandant de l'Académie militaire de Cherchell.

A l'entame, et après la cérémonie d'accueil, Monsieur le Président de la République a écouté l'hymne national et a reçu les honneurs militaires qui lui ont été rendus par différentes formations des Forces de l'Armée nationale populaire, avant de saluer la délégation d'accueil, en l'occurrence messieurs le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale et le commandant de la 1ère Région militaire.

A l'entrée de l'Académie, Mon-

sieur le Président de la République a observé un moment de recueillement en hommage au défunt Président « Houari Boumediene » dont l'Académie militaire de Cherchell est baptisée en son nom, pour déposer ensuite une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative et réciter la Fatiha sur son âme pure, avant de suivre une présentation portant sur l'Académie, le cursus de formation dispensé et sur les promotions sortantes, note le communiqué.

Par la suite, et au niveau de la Place d'armes, Monsieur le Président de la République a présidé la cérémonie de sortie des nouvelles promotions au titre de l'année scolaire 2025-2026, à l'entame de laquelle il a passé en revue les carrés des formations militaires alignées au niveau de la Place d'armes.

A cette occasion, Monsieur le Général d'Armée, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a prononcé une allocution à travers laquelle il a remercié Monsieur le Président de la République d'avoir supervisé la cérémonie de sortie de promotions de l'Académie militaire de Cherchell, coïncidant avec les festivités commémorant le 64ème anniversaire de l'Indépendance et du Recouvrement de la Souveraineté nationale : « La cérémonie de sortie de promotions de l'Académie coïncide avec les célébrations commémorant la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, et ce, dans le cadre de notre volonté constante de perpétuer les hauts faits de notre histoire nationale, riche en épopées et en actes héroïques, et de nous imprégner d'un élan moral élevé nous permettant au sein de l'Armée nationale populaire de poursuivre notre marche glorieuse, sur les pas de nos valeureux prédécesseurs de l'Armée de libération nationale, qui ont tracé, au prix de leurs corps purs et de leurs sacrifices suprêmes, la voie de la liberté et de l'indépendance », a souligné Monsieur le Général d'Armée, Ministre Délégué auprès du Ministre

de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire.

Dans le même sillage, Monsieur le Général d'Armée a assuré que les fils de l'Armée nationale popu-

laire, sous la conduite éclairée de Monsieur le Président de la République poursuivront leur marche victorieuse: « Sur la voie de nos vaillants aînés, les fils de l'Armée nationale populaire poursuivent, sous la conduite éclairée de Monsieur le Président de la République, leur marche victorieuse. Ils ont, dans un passé récent, consenti les plus lourds sacrifices afin de préserver l'Etat, son système républicain et son caractère démocratique. Au prix d'immenses sacrifices, ils sont parvenus à vaincre le terrorisme barbare, à éradiquer son idéologie étrangère à nos valeurs et à faire échec à son projet obscurantiste, qui a failli ébranler les fondements de l'Etat national, n'eût été la détermination sans faille des hommes de notre vaillante Armée et de nos valeureux services de sécurité. », a encore ajouté Monsieur le Général d'Armée, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire.

Pour sa part, le Commandant de l'Académie militaire de Cherchell, a souligné que l'Académie connaît aujourd'hui, la sortie d'une nouvelle élite de cadres de l'Armée nationale populaire qui ont bénéficié d'une formation militaire scientifique de qualité, façonnée par une conduite militaire exemplaire et imprégnée de patriotisme, de détermination et d'abnégation au service de la Nation, les rendant aptes à assurer leurs missions futures avec maîtrise et efficacité.

Après la prestation du serment par les promotions sortantes, Monsieur le Président de la République a procédé à la remise des grades et des diplômes aux premiers lauréats des promotions sortantes, en remettant le diplôme au Major de promotion du cycle Master, puis le grade de Sous-lieutenant et l'épée de l'Académie au major de promotion de la Formation fondamentale.

Il a également procédé à la remise du diplôme au Major de promotion de la Formation militaire commune de base issu des pays frères et amis, avant d'inviter la délégation qui l'accompagne à remettre les diplômes et les grades aux autres lauréats.

L a cérémonie s'est poursuivie par la remise de l'étendard de l'Académie par la promotion sortante d'officiers d'active à la promotion qui lui succède, avant que le

Major de la 57ème promotion de la Formation fondamentale ne soumette à l'approbation de Monsieur le Président de la République la baptismation de la promotion au nom du défunt président le Moudjahid Liamine Zeroual, en présentant une courte biographie du défunt.

Les carrés de formations ont ensuite pris position au point de départ de la parade, cédant place aux exhibitions d'arts martiaux à l'instar du karaté, du kung-fu, du taekwondo ainsi que des exhibitions sportives collectives avec et sans armes, des sauts d'obstacles en feu et ce, avant de reconstituer des figures et des tableaux aux couleurs nationales, suivies d'un exercice démonstratif de combat exécuté par un détachement combiné d'élèves de l'Académie.

La cérémonie de sortie de promotions a également vu la participation des Forces aériennes à travers l'exécution de figures aériennes réalisées par différents escadrons d'avions de combat et un exercice de ravitaillement en vol d'avions de chasse.

Monsieur le Président de la République a suivi par la suite la diffusion en direct sur écran géant, d'un exercice démonstratif exécuté par nos Forces Navales, intitulé : « Recherche et interception d'un navire suspect dans le cadre d'une opération d'interdiction maritime ».

Par la suite, et après une exhibition de saut en parachutes, la Garde au drapeau national a pris le devant d'une parade militaire suivie des carrés d'élèves officiers de carrière de Formation fondamentale et Militaire commune de base, sur fond de musique militaire interprétée par une troupe de la Garde Républicaine.

En outre, Monsieur le Président de la République a suivi au niveau du complexe pédagogique « Didouche Mourad » les activités de l'exposition scientifique organisée par des Elèves officiers des promotions sortantes.

A l'issue, Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, a honoré la famille du défunt Président le Moudjahid Liamine Zeroual, avant de procéder à la signature du livre d'or de l'Académie.

RA

AIR ALGÉRIE RÉCEPTIONNE DEUX NOUVEAUX APPAREILS LA MODERNISATION SE POURSUIT

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, samedi à Alger, que l'entrée en service de deux nouveaux avions au profit du groupe Air Algérie traduit la volonté de l'État de moderniser le transport aérien national et d'en améliorer la sécurité ainsi que les performances, conformément aux standards internationaux et à l'évolution que connaît ce secteur.

Par Dahmane Abderrahmane

Présidant la cérémonie de réception des deux appareils au centre de maintenance d'Air Algérie à Dar El Beïda, le ministre a indiqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser les infrastructures publiques et à renforcer les capacités du secteur des transports, considéré comme un moteur du développement économique et social ainsi qu'un facteur de consolidation de la place de l'Algérie aux niveaux régional et international.

Le premier appareil est un Boeing 737 MAX 8 d'une capacité de 186 sièges, baptisé « Hourria » (Liberté). Il fait partie d'un programme d'acquisition de dix avions de ce modèle destiné à développer le réseau des liaisons internationales.

Le second est un ATR 72-600 pouvant accueillir 73 passagers, baptisé « Tassili ». Son acquisition entre dans le cadre d'un programme portant sur seize appareils destinés à la compagnie aérienne Domestic Airlines.

M. Sayoud a précisé que cette réception s'insérerait dans un programme stratégique visant à

renforcer la flotte du groupe Air Algérie grâce à l'acquisition de dix-huit nouveaux avions construits par Airbus et Boeing.

Il a ajouté que la première étape de ce programme s'était traduite par la réception de cinq Airbus, dans le cadre d'une vision destinée à faire de l'Algérie un hub aérien reliant l'Afrique à l'Europe et à l'Asie.

Le ministre a rappelé que la compagnie avait déjà commencé à élargir son réseau international avec l'ouverture de vols directs vers Kuala Lumpur (Malaisie), Guangzhou (Chine) et Addis-Abeba (Éthiopie), ainsi que de nouvelles dessertes régulières vers Luanda (Angola) et Libreville (Gabon).

Les préparatifs se poursuivent également pour le lancement de liaisons vers Brazzaville (Congo-Brazzaville) et Conakry (Guinée), parallèlement à l'ouverture prochaine de nouvelles lignes reliant l'Algérie à Varsovie (Pologne) et Berlin (Allemagne).

Sur le plan national, le ministre a estimé que le contrat d'acquisition de seize avions de type ATR 72-600 constituait une avancée importante pour le développement du transport aérien intérieur, grâce à la création d'une filiale dédiée aux lignes domestiques. Celle-ci aura pour mission

d'améliorer la desserte aérienne entre les différentes wilayas, en particulier celles du Sud, afin de renforcer la continuité territoriale et le service public.

A cette occasion, M. Sayoud a également inauguré le nouveau centre de production « Air Taste Factory », relevant de la filiale « Air Algérie Catering ». Cette nouvelle structure couvre une superficie de 14.250 m² et dispose d'une capacité de production de 40.000 repas par jour.

À l'issue de la cérémonie, un hommage a été rendu à Anissa Boutaïba, première femme commandant de bord algérienne après l'indépendance, en reconnaissance de son parcours professionnel et de sa contribution au développement de l'aviation civile nationale.

La cérémonie de réception des deux appareils et l'inauguration du nouveau centre de production se sont déroulées en présence du PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, du PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Saïd Mediouni, ainsi que de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

DA

DANS UN COMMUNIQUÉ LE MINISTÈRE DU COMMERCE L’AFFIRME LES PASTÈQUES NE PRÉSENTENT AUCUN RISQUE POUR LA SANTÉ

"Suite aux informations relayées sur certaines plateformes de réseaux sociaux concernant la salubrité de la pastèque, et dans le cadre de ses missions visant à protéger la santé du consommateur et à garantir la sécurité sanitaire des aliments, le ministère a chargé les laboratoires du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), relevant de sa compétence, d'effectuer les analyses de laboratoire nécessaires sur plusieurs échantillons de pastèques prélevés dans différents bassins de production ainsi que dans les marchés de gros des fruits et légumes de la société Magro, à travers plusieurs wilayas du pays", précise le ministère.

Ces analyses, réalisées une semaine durant, à l'aide de techniques de référence précises et conformément aux normes et réglementations en vigueur, ont démontré "l'absence totale de toute bactérie pathogène ou

nocive, confirmant ainsi l'innocuité microbiologique des échantillons soumis à l'analyse", ajoute la même source.

Les résultats révèlent également que "le taux de nitrates enregistré dans l'ensemble des échantillons est très faible, se situant dans les normes naturelles et sûrs, loin de toute concentration pouvant constituer un danger pour la santé du consommateur ou provoquer des effets sanitaires", ajoute la même source.

Partant, le ministère affirme que "ces résultats scientifiques réfutent de manière catégorique les allégations et les informations erronées relayées à travers certaines plateformes de réseaux sociaux concernant la présence de taux élevés de nitrates dans la pastèque, des allégations qui ne reposent sur aucun fondement scientifique ou référentiel".

A ce titre, le ministère a réitéré son appel à "puiser les informations auprès des sources of-

ficielles et à ne pas se laisser entraîner par des rumeurs ou des informations non vérifiées", soulignant que ses services poursuivent, de manière périodique, les opérations de contrôle et d'analyse à travers l'ensemble du territoire national, en vue de garantir la salubrité des produits proposés à la consommation et de protéger le consommateur.

Le ministère a, par ailleurs, affirmé qu'il "se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires nécessaires à l'encontre de quiconque propage des informations fausses ou trompeuses de nature à porter atteinte au produit national et à nuire aux intérêts des agriculteurs et à l'économie nationale", conclut le communiqué.

RA

SÉCURITÉ SOCIALE SORTIE DE LA 11^E PROMOTION D'ÉTUDIANTS DE L'ESSS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie de sortie de la 11e promotion d'étudiants de l'Ecole supérieure de la Sécurité sociale (ESSS), baptisée du nom de la martyre "Ourida Meddad".

Lors de cette cérémonie tenue en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Mes-saoudane, les majors de cette promotion, composée de 63 diplômés, dont 6 étudiants étrangers originaires du Burkina Faso, du Cameroun et du Niger, ont été honorés.

La cérémonie a été entamée par la projection d'un documentaire, retraçant les étapes marquantes du parcours militant de la martyre "Ourida Meddad", avant d'honorer sa famille ainsi que les 5 premiers majors de promotion dans les différentes spécialités.

Le taux de réussite de cette promotion a atteint 100%. Les mémoires de fin d'études ont porté sur les quatre enjeux stratégiques pour le système de sécurité sociale, à savoir le renforcement de la pérennité financière à travers le dé-

veloppement d'outils de calcul des risques et des prévisions intelligentes, la transformation numérique grâce au recours à l'intelligence artificielle, à l'apprentissage automatique, à la numérisation du contrôle médical, et à l'automatisation de la carte Chifa, l'amélioration du recouvrement des cotisations et la lutte contre la fraude et l'évasion, outre l'amélioration de la qualité des services et la modernisation de la gouvernance.

A cet égard, le directeur de l'ESSS, Nacer Daddi Addoun, a indiqué que la promotion sortante a bénéficié d'une formation spécialisée, ayant suivi durant deux années des programmes pédagogiques ainsi que des sorties de terrain auprès de plusieurs organismes, à l'instar des Caisses de sécurité sociale, ce qui lui a permis d'acquérir une formation académique et professionnelle.

Il a ajouté que l'Ecole poursuit l'actualisation et la modernisation de ses programmes, en adéquation avec les efforts du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à améliorer les prestations de protection sociale destinées aux citoyens. Il a également fait savoir que l'école s'oriente vers l'introduction de la langue anglaise dans ses travaux de recherche scientifique.

Il a précisé que cette promotion est la dernière à avoir suivi le programme pédagogique actuel, tandis que l'Ecole poursuit la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement,

conformément aux orientations du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à améliorer la qualité de la formation et à favoriser l'ouverture sur les standards internationaux, notamment à travers l'introduction de l'anglais dans plusieurs modules pédagogiques.

Il convient de rappeler que l'Ecole supérieure de la sécurité sociale continue de consolider sa position en tant que pôle académique de référence dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique en matière de protection sociale, dans le cadre de l'accord de coopération conclu avec l'Organisation internationale du Travail (OIT). Cette dynamique a été couronnée cette année par la sélection de l'Ecole parmi les 39 meilleures institutions et centres d'excellence et de compétence en Algérie.

Cette distinction consacre le parcours qualitatif de l'établissement depuis sa création en 2012, avant son accession au statut d'école supérieure en 2023, faisant d'elle une institution académique de premier plan dans la formation et la recherche scientifique spécialisées en protection sociale.

Avec la sortie de cette promotion, le nombre total de diplômés de l'école s'élève désormais à 676 depuis sa création, dont 473 étudiants au titre de la formation externe et 141 cadres issus des organismes de sécurité sociale.

RA

GUELMA

AÏN BEN BEÏDA TABLE SUR DES PROJETS STRUCTURANTS POUR SON DÉVELOPPEMENT

Des projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune d'Aïn Ben Beïda, relevant de la daïra de Bouchegouf, dans la wilaya de Guelma, avec pour objectif d'en faire un modèle de développement durable.

Par Ikram Haou

Compte tenu de l'importance de sa situation géographique et de son rôle économique, la commune connaît, depuis quelques années, une dynamique de développement notable.

À cette occasion, le chargé de la gestion des affaires de la commune, M. Farouk Lekbar, a déclaré que cette commune de 11 000 habitants constitue la porte d'entrée est de la wilaya de Guelma. Ses limites administratives, au nord comme à l'ouest, ainsi que sa proximité avec les wilayas d'El Tarf et d'Annaba, lui confèrent une position stratégique. Elle représente un axe de transit et un carrefour entre plusieurs wilayas de l'Est du pays.

Par ailleurs, le programme de développement de la commune prévoit le lancement de dix opérations importantes, pour une enveloppe financière de plus de 80 millions de DA. Ce financement est assuré par le programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales ainsi que par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants du chef-lieu de la commune et des agglomérations secondaires qui en dépendent, a ajouté M. Lekbar.

Concernant les travaux programmés, ils portent notamment sur l'aménagement et la rénovation urbaine de



la rue Chaabna-Mahdi, la réalisation de stations d'arrêt de bus dans différents quartiers de la commune, la mise en place d'un réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et d'un réseau d'assainissement dans la cité Omri-Ahmed et au centre de la commune, l'extension de deux écoles primaires, dont l'école Atailia-Abid, la construction d'un terrain de sport de proximité en gazon synthétique dans la zone des Matarih, l'aménagement des trottoirs du village de Boudjema-Nouadria, ainsi que la réalisation d'une salle de soins dans la cité Ramel-Aissa.

En outre, la commune d'Aïn Ben Beïda et neuf autres communes de la wilaya de Guelma ont récemment bénéficié de projets plus stratégiques, notamment l'approvisionnement en eau potable à partir de la station de

dessalement d'eau de mer de Koudiat Draouche, dans la wilaya d'El Tarf.

Ce projet, dont la mise en service est prévue très prochainement, permettra d'assurer l'alimentation en eau potable de plusieurs communes, avec un volume total de l'ordre de 40 000 m³ par jour. M. Lekbar a souligné que, parmi les infrastructures liées à ce projet, figure un réservoir principal de 50 000 m³, dont la réalisation a été achevée sur le territoire de la commune. Ce réservoir permettra d'alimenter l'ensemble des communes bénéficiaires.

Un autre réservoir, d'une capacité de 5 000 m³, a été réalisé spécialement pour alimenter les habitants de la commune d'Aïn Ben Beïda, renforçant ainsi l'approvisionnement régulier en eau potable de la population.

Selon les habitants de la région,

notamment ceux de la commune, ces projets stratégiques ont eu des retombées positives en facilitant leur quotidien. La commune constitue également un important pôle commercial pour les opérateurs de plusieurs wilayas de l'Est du pays. À titre d'exemple, le marché régional de gros des fruits et légumes, construit sur son territoire et mis en service il y a trois ans, joue aujourd'hui un rôle économique majeur, non seulement dans la commercialisation des produits agricoles frais, mais aussi dans la création d'emplois au profit des habitants.

La commune conserve également sa place stratégique grâce à son emplacement sur la route nationale RN16, qui traverse le chef-lieu. L'achèvement récent du projet de doublement de cet axe routier a apporté un nouvel élan à toute la région, d'autant que son tracé relie la wilaya d'Annaba à celle de Souk Ahras.

Le passage de l'autoroute Est-Ouest et la réalisation d'une aire de service sur le territoire de la commune ont également ouvert de nouvelles perspectives, lui permettant de jouer un rôle central dans la région orientale du pays.

S'ajoutent à cela les retombées économiques et sociales du projet de dédoublement et de rectification de la voie ferrée minière Annaba-Bouchegouf (Guelma)-Dréa (Souk Ahras)-Tébessa-Djebel Onk-Bled El Hadba.

La volonté est de faire de cette commune un pôle économique polyvalent grâce à sa situation stratégique, à seulement 40 km environ du port d'Annaba, ainsi qu'à la présence d'infrastructures adaptées et d'une zone d'activités industrielles et commerciales de près de 25 hectares, subdivisée en 52 parcelles destinées aux activités industrielles, selon les statistiques de la direction de l'industrie de la wilaya.

I.H

TISSEMSILT

LA WILAYA SERA RELIÉE AUX STATIONS DE DESSALEMENT DE CHLEF ET DE MOSTAGANEM

Par Ali Boudefel

La wilaya de Tissemsilt sera prochainement raccordée aux stations de dessalement d'eau de mer implantées dans les wilayas de Chlef et de Mostaganem, a annoncé samedi le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, à l'occasion d'une visite de travail dans cette région.

Le ministre a précisé que les études relatives à cette opération sont déjà engagées. Ce projet permettra d'accroître les capacités de production d'eau de la wilaya et d'améliorer l'alimentation en eau potable des habitants des 22 communes, y compris ceux vivant dans les localités les plus éloignées.

Lounès Bouzegza a également mis en avant les progrès enregistrés par la wilaya dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable. Ces résultats sont le fruit de la réalisation de nombreux projets de proximité dans les zones urbaines comme dans les régions reculées, notamment ceux inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement, ce qui a permis d'améliorer sensiblement les conditions d'accès à cette ressource essentielle.

Au cours de sa tournée, le ministre a visité le chantier de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Bordj Bounâama, ainsi que celui de deux réservoirs d'eau d'une capacité respective de 3.000 et 2.000 mètres cubes au chef-lieu

de la wilaya. Il a également lancé les travaux du réseau d'alimentation en eau potable du douar Aïn El Anab, dans la commune de Tissemsilt. S'étendant sur un linéaire de 20 kilomètres, ce projet permettra d'alimenter près de 100 logements en eau potable. Une enveloppe de plus de 25 millions de dinars lui a été allouée, pour un délai de réalisation de quatre mois.

Le ministre a, par ailleurs, inauguré un forage profond réalisé, équipé et électrifié dans la localité d'Aïn Sfa, avant de se rendre sur le chantier d'un périmètre irrigué de 300 hectares dans la commune de Tissemsilt. La durée de réalisation de cette opération est fixée à 15 mois. À cette occasion, il a insisté sur le strict respect des délais d'exécution.

La visite ministérielle avait débuté par la mise en service de la station monobloc de traitement des eaux usées de la commune de Beni Chaïb, d'une capacité de 84.000 mètres cubes par jour. Achevée en douze mois, cette infrastructure a mobilisé une enveloppe financière de 54 millions de dinars.

Le ministre a enfin inspecté le projet de réhabilitation de la station de traitement des eaux du barrage de Koudia Rasfa, située dans la même commune. Dotée d'un financement dépassant 673 millions de dinars, cette opération devra être achevée dans un délai de douze mois.

A.B

MOSTAGANEM

POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE LES AGRESSEURS D'INSTALLATIONS HYDRAULIQUES

Les services de la wilaya de Mostaganem ont annoncé avoir engagé les procédures judiciaires requises contre les personnes impliquées dans une atteinte au réseau de distribution d'eau potable survenue dans le quartier « Algérie », au chef-lieu de la wilaya, selon un communiqué publié samedi par la cellule de communication du cabinet du wali.

Dans ce communiqué, les autorités locales condamnent fermement le comportement jugé irresponsable de certains occupants d'un immeuble situé dans le quartier « Algérie », dans la commune de Mostaganem, pour avoir dégradé le réseau de distribution d'eau potable. D'après des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, les auteurs de cet acte ont sectionné la conduite montante alimentant l'immeuble en eau potable avant de la détourner vers l'extérieur, entraînant un important gaspillage de cette ressource essentielle, une utilisation illicite de l'eau et la privation des autres résidents de leur approvisionnement, précise la même source. Les services de la wilaya estiment que de tels actes constituent une atteinte aux biens publics, portent préjudice à un service public essentiel et enfreignent le droit fondamental des citoyens à bénéficier d'un accès équitable à l'eau potable, notamment durant la saison estivale, marquée par une forte augmentation de la demande sur cette ressource vitale.

Le communiqué affirme également que ces comportements inciviques ne resteront pas impunis et que les autorités compétentes appliqueront les procédures judiciaires prévues à l'encontre des personnes impliquées dans cette atteinte, afin de protéger les biens publics et de préserver les ressources hydriques.

Les services de la wilaya ont, par ailleurs, invité l'ensemble des citoyens à adopter un comportement responsable et à signaler toute atteinte aux réseaux de distribution d'eau ou tout acte de gaspillage, rappelant que la préservation de cette ressource relève d'une responsabilité collective et constitue un devoir à la fois national et moral, conclut le communiqué.

A.B

AÉRONAUTIQUE

BOEING OUVRE UNE QUATRIÈME LIGNE D'ASSEMBLAGE POUR LA PRODUCTION DU 737 MAX

Le constructeur aéronautique américain Boeing a officiellement mis en service vendredi, près de Seattle, sa quatrième ligne d'assemblage dédiée au 737 MAX, son appareil phare, malgré les nombreuses crises qui ont, à plusieurs reprises, menacé l'avenir du groupe.

Par Nawal Bordji

« **C**et investissement témoigne de notre confiance envers notre personnel, l'industrie manufacturière américaine et l'avenir de l'aéronautique à Everett », a affirmé la maire de la ville, Cassie Franklin, lors de la cérémonie d'inauguration marquée par une traditionnelle coupe du ruban, en présence de plusieurs centaines d'employés de Boeing. Cette nouvelle chaîne de production, appelée « North Line », doit permettre à l'entreprise d'augmenter progressivement sa capacité afin d'atteindre jusqu'à 63 avions 737 MAX produits chaque mois, contre 47 actuellement, avec la possibilité d'aller encore plus loin.

Le précédent record remonte à février et mars 2019, période durant laquelle Boeing assemblait 52 appareils par mois.

La cadence de production progresse régulièrement depuis que l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) a levé, en octobre 2025, la limite fixée à 38 appareils mensuels après l'incident survenu en janvier 2024 à bord d'un 737 MAX



9 livré seulement quelques semaines auparavant.

Cet événement avait mis en lumière d'importantes défaillances dans la qualité de fabrication du premier exportateur américain, provoquant une crise majeure. Depuis deux ans, sous l'impulsion de son directeur général Kelly Ortberg, Boeing a renforcé ses procédures de fabrication et de contrôle de conformité, amorçant un redressement progressif.

En réalité, la « North Line » est entrée en activité dès lundi. Elle est aujourd'hui la seule installation capable d'assembler intégralement le 737 MAX 10, la version la plus imposante de cette famille d'avions, dont la certification accuse déjà trois années de retard.

Le site emploie actuellement près d'un millier de salariés, dont la

moitié a été transférée depuis Renton, où les trois précédentes lignes produisaient jusqu'ici l'ensemble de la gamme 737.

L'impossibilité d'agrandir les installations de Renton a conduit Boeing à implanter cette quatrième ligne dans son usine d'Everett, située à une cinquantaine de kilomètres. Présenté en 2024 comme le plus grand bâtiment du monde en volume, ce complexe assemblait exclusivement les gros-porteurs 777 et le 767 Freighter depuis le transfert complet du 787 Dreamliner vers la Caroline du Sud en février 2021.

Le groupe a consacré un milliard de dollars à la mise en place de cette nouvelle ligne d'assemblage.

À l'image des trois chaînes de Renton, elle comprend dix stations

successives où les fuselages provenant de Wichita, au Kansas, reçoivent leurs ailes, moteurs, câblages, sièges et autres équipements avant de quitter l'usine sous la forme d'un avion entièrement opérationnel.

Pour l'instant, l'immense hangar reste peu animé, avec seulement quelques techniciens à l'œuvre et des bruits d'outillage ponctuels, a constaté un journaliste de l'AFP. « Il s'agit d'un démarrage progressif », a expliqué aux médias Jennifer Boland-Masterson, directrice de la North Line. « Nous allons monter en puissance étape par étape avant d'accélérer le rythme. »

Elle n'a toutefois avancé aucune date concernant la sortie du premier appareil entièrement assemblé sur cette ligne, même si un fuselage de 737 MAX 10 est déjà le premier à y avoir été acheminé.

Avec près de 4.400 commandes sur environ 6.800 appareils commerciaux au total, le 737 MAX demeure le modèle le plus vendu de Boeing. Il est aussi celui qui a concentré le plus grand nombre de difficultés depuis son lancement, en août 2011.

La crise la plus grave est survenue après les accidents des compagnies Lion Air, en octobre 2018, puis Ethiopian Airlines, en mars 2019, qui ont causé la mort de 346 personnes. Les enquêtes avaient révélé un défaut de conception du système antidécrochage MCAS équipant les deux 737 MAX 8 récemment livrés.

À la suite de ces catastrophes, l'ensemble de la flotte mondiale de Boeing 737 MAX est resté immobilisé au sol durant au moins vingt mois.

N.B

AGRICULTURE

LA TUNISIE LANCE UN VASTE PROGRAMME POUR RECONSTITUER SON CHEPTEL

En Tunisie, l'élevage représente près de 38 % du produit intérieur brut agricole et assure des emplois à environ 22 % des actifs du secteur. Ces dernières années, le pays a toutefois enregistré une forte diminution de ses effectifs de bovins et de petits ruminants, une situation largement imputée à la sécheresse persistante.

Face à cette réalité, le ministère tunisien de l'Agriculture a présenté, le 2 juillet dernier, un programme de relance de l'élevage couvrant la période 2026-2030, selon les informations rapportées par les médias locaux. Cette stratégie quinquennale s'articule autour de quatre priorités : reconstituer les troupeaux bovins et de petits ruminants, développer les ressources fourragères, numériser le suivi du cheptel et consolider les services vétérinaires.

Pour concrétiser ces objectifs, les pouvoirs publics comptent s'appuyer sur plusieurs leviers de financement, parmi lesquels le budget de l'État, le Fonds de développement de la compétitivité du secteur agricole ainsi que des financements provenant de partenaires extérieurs.

Cette politique avait déjà commencé à se mettre en place dans le cadre de la loi de finances 2025, qui prévoyait une enveloppe de 10 millions de dinars (3,38 millions de dollars) consacrée à la reconstitution du cheptel bovin. La moitié de cette somme, soit 5 millions de dinars, est destinée à renforcer les capacités financières des petits éleveurs afin de leur faciliter l'accès aux prêts bancaires nécessaires à l'achat de génisses.

Les 5 millions de dinars restants servent à financer une prime exceptionnelle destinée à encourager l'élevage de génisses et de veaux de race pure. Cette aide est accordée à différentes

étapes de leur développement, depuis la naissance jusqu'au premier vêlage, afin de favoriser sur la durée le renouvellement du cheptel national.

Cette initiative intervient alors que les statistiques de l'Institut national de la statistique mettent en évidence une baisse continue des effectifs du cheptel. En 2016, la Tunisie disposait d'environ 8,37 millions de têtes de bétail, regroupant bovins, ovins et caprins. En 2022, ce nombre était tombé à 5,94 millions de têtes, soit une diminution proche de 30 %.

Cette tendance, qui semble toujours d'actualité, illustre l'affaiblissement progressif de la capacité de production de la filière. Bien que plusieurs difficultés affectent le secteur, les épisodes répétés de sécheresse figurent parmi les principales causes de la réduction des troupeaux. Les autorités expliquent que le déficit pluviométrique a réduit les pâturages naturels ainsi que les capacités de production fourragère, obligeant davantage d'éleveurs à recourir aux aliments importés.

Par ailleurs, la sécheresse prolongée, l'envolée des cours mondiaux des matières premières et la forte dépendance aux importations d'aliments pour animaux ont fortement pesé sur la rentabilité des exploitations. Dans ces conditions, certains éleveurs ont réduit leur activité, d'autres ont quitté la profession, tandis que plusieurs ont dû vendre une partie de leurs animaux pour faire face à leurs dépenses.

Les autorités soulignent également les conséquences de la contrebande et de l'abattage illégal des femelles reproductrices, deux phénomènes ayant contribué à affaiblir davantage les capacités de renouvellement des troupeaux.

À l'inverse, la campagne agricole 2025-2026 a bénéficié d'une amélioration des conditions climatiques grâce à des précipitations abondantes, qui ont permis d'atténuer temporairement le stress hydrique. Cette évolution est susceptible de favoriser la reprise progressive des activités d'élevage et la reconstitution du cheptel.

À travers ce programme, la Tunisie entend rétablir progressivement l'équilibre du marché des produits d'origine animale, fragilisé depuis plusieurs années par la diminution du nombre de têtes de bétail. Les chiffres publiés par l'Office de l'élevage et des pâturages montrent notamment que le prix moyen d'une brebis est passé d'une fourchette comprise entre 240 et 300 dinars en 2010 à près de 2 500 dinars au cours du premier semestre 2026. Dans le même temps, la production nationale de viande rouge a diminué d'environ 10 %, passant de 122 700 tonnes en 2010 à près de 110 800 tonnes en 2025, alors que la demande reste soutenue. Le recul de l'offre locale a favorisé une hausse des prix, conduisant les autorités à accroître les importations afin d'assurer l'approvisionnement du marché.

Si les mesures annoncées par le ministère de l'Agriculture doivent contribuer à rééquilibrer progressivement le marché intérieur, la reconstitution du cheptel tunisien demeure un chantier de longue haleine. Contrairement à une unité industrielle, un troupeau ne se reconstitue pas rapidement. Cette reconstruction exige plusieurs cycles de reproduction ainsi qu'un environnement économique suffisamment favorable pour permettre aux éleveurs de préserver durablement leur compétitivité.

N.B

QUAND LES ALLIANCES SE BRISENT

APPLE ATTAQUE OPENAI ET SES EX-SALARIÉS

Plusieurs employés sont accusés d'avoir détourné des informations confidentielles.

Le géant Apple accuse son ancien partenaire et deux ex-salariés d'avoir détourné des secrets d'affaires au profit du créateur de ChatGPT.

Par Yakout Abina

Cette action en justice illustre la rupture brutale d'une alliance nouée en 2024 et désormais transformée en confrontation judiciaire aux enjeux colossaux.

Apple et OpenAI, deux géants de la Silicon Valley, se retrouvent désormais face à face dans une bataille judiciaire qui pourrait marquer un tournant dans l'histoire de leurs relations. Le 10 juillet 2026, Apple a déposé une plainte civile contre OpenAI et deux de ses anciens salariés, qui sont accusés d'avoir détourné des secrets d'affaires au profit du créateur de ChatGPT. Cette action en justice illustre la dégradation spectaculaire des liens entre les deux entreprises, partenaires depuis 2024 pour l'intégration de ChatGPT, l'interface d'intelligence artificielle (IA) d'OpenAI, aux produits Apple.

Dans sa plainte, déposée devant un tribunal fédéral de San Jose en Californie, Apple demande à la justice américaine d'interdire à OpenAI d'exploiter tout secret d'affaires provenant de ses employés, actuels ou passés, et réclame des dommages et intérêts. La firme de Cupertino évoque une « stratégie » d'OpenAI visant à « extraire des informations confidentielles » de ses rangs, me-



naçant des années de recherche et de développement dans le domaine du matériel et de l'intelligence artificielle embarquée.

Outre OpenAI, la plainte vise directement deux anciens cadres d'Apple. Le premier, Tang Yew Tan, cofondateur de la start-up ioProducts avec Jony Ive, est accusé d'avoir emporté des documents internes lors de son départ en 2024. Sa société a été rachetée par OpenAI en mai 2025 pour 6,5 milliards de dollars, marquant une étape clé dans la diversification du créateur de ChatGPT vers le matériel. Devenu directeur hardware chez OpenAI, Tang Tan chercherait, selon Apple, à

obtenir des données supplémentaires auprès de ses salariés.

Le second, Chang Liu, est soupçonné d'avoir conservé des appareils internes après avoir quitté la société en 2026 et d'avoir continué à accéder au réseau informatique de l'entreprise. Apple reconnaît que plus de 400 de ses anciens employés travaillent aujourd'hui chez OpenAI ; rien qu'en 2025, plus d'une vingtaine de cadres ont quitté Cupertino pour rejoindre la start-up de Sam Altman, ce qui rend inévitable la circulation d'informations sensibles. Mais la firme accuse son rival d'avoir délibérément exploité ces données pour accélérer ses projets,

affirmant que ce n'est que « le sommet de l'iceberg ».

OpenAI rejette fermement les accusations. Dans un communiqué, l'entreprise affirme ne pas être « intéressée par les informations confidentielles des autres firmes ». Cette plainte intervient dans un climat déjà tendu : depuis mai 2026, OpenAI envisage de poursuivre Apple en justice, estimant que le partenariat signé en 2024 pour intégrer ChatGPT dans Siri et iOS n'a pas tenu ses promesses. Les négociations pour revoir cet accord n'avançant plus et se sont enlisées, surtout parce qu'Apple cherche désormais à intégrer d'autres intelligences artificielles concurrentes, comme Gemini de Google et Claude d'Anthropic.

Apple demande au tribunal d'interdire à OpenAI d'utiliser des informations confidentielles issues de ses salariés, anciens ou actuels, et réclame des dommages et intérêts dont le montant n'a pas été précisé.

« Nous défendrons toujours le dur labeur et les innovations de nos équipes et nous prenons les mesures adéquates pour le faire », a déclaré Apple. Cette procédure intervient à un moment délicat pour OpenAI, qui prépare une entrée en Bourse très attendue. Valorisé à près de 852 milliards de dollars, le créateur de ChatGPT mise sur la diversification dans les appareils grand public comme levier de croissance, mais ce litige pourrait compliquer ses ambitions.

Y.A

CHATGPTWORK DÉBARQUE
L'AGENT IA QUI FINALISE VOS PROJETS À VOTRE PLACE

Par Saïd Slimani

OpenAI lance ChatGPT Work. Propulsé par son moteur le plus récent, cet assistant intelligent est capable de se connecter à vos logiciels et dossiers pour générer des rapports, des diaporamas et automatiser les tâches redondantes.

OpenAI présente ChatGPTWork. La mission de cet agent conversationnel est claire : « faire passer une intention à un résultat concret ». Pour cela, il peut interagir avec vos outils et espaces de stockage afin de produire des exposés, des tableaux ou des textes. ChatGPTWork est aussi en mesure d'exécuter à votre place des opérations répétitives. Caractéristiques, atouts, accès : l'essentiel à retenir.

ChatGPTWork va vous assister au bureau

OpenAI a lancé ChatGPTWork, un agent professionnel alimenté par GPT-5.6 et Codex, son environnement de programmation. Comme son intitulé le laisse entendre, ChatGPTWork est conçu pour le monde professionnel et a pour but de faciliter vos missions quotidiennes. Selon OpenAI, sa vocation est de « transformer une consigne en livrable achevé ».

Il s'agit d'une approche agentique : cet outil peut réaliser des actions à votre place, notamment en manipulant vos documents et applications (Slack, Microsoft Teams, Google Drive, etc.) au moyen de connecteurs. Il fonctionne sur terminal mobile, poste fixe ou navigateur via ChatGPT Atlas, le service de recherche d'OpenAI. L'entreprise précise que ChatGPTWork va : « rassembler des données issues de vos applications et processus pour élaborer des productions abouties comme des classeurs, des présentations, des écrits ou des interfaces web, et s'investir sur de longues périodes dans des projets

complexes en les segmentant en sous-tâches et en les réalisant de façon autonome ».

Sur ordinateur, ChatGPTWork exploite vos répertoires et applications locaux pour construire un résultat. Il peut ainsi bâtir des transparents, des tableaux, des documents ou des pages internet à partir de vos outils et habitudes de travail. De son côté, l'utilisateur surveille l'avancement, transmet des consignes supplémentaires et valide – ou non – les décisions majeures. ChatGPTWork peut également gérer des opérations répétitives.

L'utilisateur lui demande d'exécuter une première tâche, puis de la reproduire selon une périodicité définie. OpenAI cite l'exemple d'un employé qui sollicite ChatGPTWork pour convertir automatiquement les nouveaux messages issus de Microsoft Teams et Slack en documents ou présentations actualisés, puis pour diffuser les modifications notables auprès de son équipe. Enfin, cet agent est capable de prendre en charge des processus entiers à partir d'une unique requête.

Comment se procurer ChatGPTWork ?

ChatGPTWork est accessible dès ce jour sur le web et en mobile, mais uniquement pour les abonnements Pro, Enterprise et Edu. L'agent sera déployé sous peu aux détenteurs des formules Plus et Business. Bonne nouvelle, l'outil est d'ores et déjà intégré à l'application bureau de ChatGPT, même pour les comptes gratuits.

Les utilisateurs peuvent ainsi basculer entre Codex et l'agent GPT Work. En pratique, la meilleure façon de découvrir ChatGPTWork est de l'expérimenter. Reste à savoir si cet assistant parviendra effectivement à s'imposer comme un collègue particulièrement efficace.

S.S

TIKTOK EN GUERRE CONTRE
LES IA
LA PLATEFORME CHINOISE
DURCIT LE TON FACE AUX
COMPTES 100 % IA

TikTok cible les comptes ne diffusant que des productions issues de l'intelligence artificielle. Le réseau social chinois a précisé que les domaines de la politique, de l'actualité, de la santé et des recommandations financières étaient tout particulièrement visés.

Le réseau social TikTok a annoncé ce vendredi 10 juillet le durcissement de ses dispositifs de repérage de l'intelligence artificielle (IA), afin de traquer les comptes ne postant que des vidéos réalisées grâce à cette technologie.

« Dans les prochaines semaines, TikTok expérimentera des améliorations de ses systèmes de détection pour viser les comptes consacrés à la diffusion de pourriels générés par l'IA sur des sujets pouvant affecter la confiance du grand public ou le bien-être des internautes », a déclaré le groupe dans un communiqué. Il a indiqué que les thèmes en lien avec la politique et l'actualité, la santé et les avis financiers étaient concernés, et a souligné que ces publications nuisaient « à la visibilité des créateurs authentiques ».

La plateforme estime que ces comptes dits « spam » sont notamment ceux qui proposent des contenus IA « de qualité médiocre et très formatés », montrent une « concentration » de thèmes à risque élevé susceptibles d'affaiblir la confiance du public, et achètent ou cèdent des abonnés. Elle n'a pas fourni davantage de précisions sur les dispositifs techniques déployés pour renforcer le repérage de ces profils.

Générer un large public à moindre coût

TikTok, à l'instar d'autres réseaux, est envahi par une multiplication de contenus élaborés par IA, parfois utilisés par certains comptes comme un moyen d'attirer un vaste public avec un investissement réduit. Ce phénomène a été surnommé « AI slop », ou « bouillie d'IA », pour qualifier des réalisations de faible valeur, parfois absurdes. Les outils d'IA générative sont également exploités par des comptes à visée plus politique ou militante, voire à des fins de manipulation informationnelle.

L'AFP, parmi plus d'une quinzaine d'organisations de vérification des faits, est rémunérée par TikTok dans plusieurs pays pour examiner des vidéos susceptibles de contenir des informations trompeuses. Face à un afflux de contenus générés par IA, risquant de dégrader l'expérience des utilisateurs et de les inciter à quitter les réseaux, plusieurs plateformes ont pris des dispositions pour identifier les publications concernées.

En 2024, TikTok avait déjà annoncé un étiquetage automatique des contenus créés par IA. Le réseau social Pinterest a quant à lui déclaré en octobre 2025 qu'il autoriserait les utilisateurs à filtrer une partie des contenus générés par IA et publiés sur sa plateforme.

S.S

PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT

LA DGF RENFORCE SON DISPOSITIF POUR FAIRE FACE À UNE SAISON ESTIVALE À HAUT RISQUE

Depuis le mois de mai dernier, la Direction générale des forêts (DGF) a mis en place un plan de lutte contre les feux de forêts, une démarche basée sur l'anticipation, la coordination intersectorielle et la participation citoyenne.

Par Malika Azeb

Ce plan intervient dans un contexte particulier marqué par une forte pluviométrie qui a favorisé une croissance importante de la végétation, une situation bénéfique pour les écosystèmes forestiers, mais comportant de possibles risques d'incendies durant cette période estivale.

M. Si Ali Essaid, directeur de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, est revenu, lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour », diffusée jeudi dernier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, sur le programme de lutte contre les feux de forêts lancé depuis deux mois et toujours en cours.

Il a déclaré que « l'année 2026 est une année exceptionnelle en termes de pluviométrie, qui a favorisé une végétation très importante, notamment des herbes, mais qui, une fois séchée, peut déclencher des incendies. Cette année s'annonce donc très difficile. Toutefois, avec l'aide de tous les secteurs et des citoyens, nous espérons mener une campagne meilleure que celles des années précédentes ».

M. Si Ali a également souligné que le premier bilan est assez encourageant depuis le lancement de la campagne, sachant qu'à l'heure actuelle, les superficies où des feux se sont déclarés n'ont pas dépassé les 150 hectares, contre 400 hectares enregistrés à la même période en 2025 et 311 hectares en 2024.

Cependant, la période la plus critique concernant les incendies s'étend du 15 juillet jusqu'à la fin août, car la chaleur commence à s'installer et le risque devient désormais élevé. Toutes les dispositions sont déjà mises en place pour y faire face, avec la participation de plusieurs acteurs, dont la Protection civile, les autorités de wilaya et le ministère de la Défense nationale (MDN), a-t-il expliqué.

Évoquant les zones à risque d'incendies, l'intervenant a affirmé que les régions du Nord et du Nord-Est du pays sont les plus vulnérables en raison de la présence de populations habitant à l'intérieur ou à proximité des massifs forestiers.

Tandis que les régions de l'Ouest enregistrent une recrudescence des



départs d'incendies cette année, contrairement aux années qui ont connu une relative accalmie en raison de la faible pluviométrie, et donc d'une végétation peu importante, « depuis quatre à cinq ans, la région de l'Ouest a connu très peu de feux à cause de la sécheresse. Mais cette année, avec le retour des pluies et la repousse de la végétation, la situation est différente. Deux importants feux ont déjà été enregistrés, un à Oran, qui a ravagé 25 hectares, et un autre à Sidi Bel Abbès », a expliqué M. Si Ali.

Concernant les causes des incendies, le directeur de la faune et de la flore à la DGF a indiqué que 99 % des cas sont causés par l'être humain à travers la négligence, l'insouciance ou l'imprudence. La canicule est un facteur aggravant, mais non déclencheur des feux. Dans ce contexte, il a lancé un appel aux citoyens pour procéder au désherbage des espaces, notamment autour des habitations, avant même la saison estivale, afin d'anticiper la situation et d'éviter toute utilisation du feu pour nettoyer les champs ou éliminer les résidus végétaux durant la période des grandes chaleurs, ajoutant qu'une loi interdit strictement tout allumage de feu dans les espaces forestiers ou à proximité entre le début du mois de mai et la fin novembre.

M. Si Ali a précisé que la période durant laquelle il est interdit d'allumer des feux dans les forêts a été prolongée à sept mois, contre six mois l'année dernière. Cette prolongation

intervient à la suite du déclenchement d'incendies au mois de novembre dans la wilaya de Tipasa, qui ont détruit pas moins de 700 hectares, ainsi qu'à Tiaret. « Depuis la mise en application de la nouvelle stratégie en 2024, aucune perte humaine n'a été enregistrée », a-t-il ajouté.

À la question portant sur le renforcement du dispositif de lutte contre les incendies en moyens humains et matériels, M. Si Ali a rappelé que « le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, en collaboration avec plusieurs autres secteurs ministériels, a mis en place, le 14 mars dernier, une Commission nationale de protection des forêts regroupant 13 ministères ainsi que 14 directeurs généraux et présidents-directeurs généraux. Cette commission a pour rôle le suivi des bilans, l'identification des insuffisances et la définition des différentes orientations stratégiques ».

À l'échelle nationale, 40 commissions ont été installées dans quarante wilayas, 471 commissions de daïra ou de circonscription administrative, ainsi que 1.362 comités opérationnels communaux ont été mobilisés. À cela s'ajoute l'installation de plus de 2.500 comités de citoyens participant activement aux opérations de prévention et d'alerte, a détaillé l'invité de l'émission.

M. Si Ali a également détaillé les différentes missions de la DGF, qui reposent notamment sur les campagnes de sensibilisation, les travaux de préparation et les premières inter-

ventions avant le relais assuré par la Protection civile et les autres services concernés. « D'importantes campagnes de sensibilisation sont menées tout au long de l'année dans les écoles, les collèges et les lycées en vue d'inculquer aux jeunes générations la culture de l'environnement et de sa protection, notamment contre les incendies », a encore expliqué ce responsable.

Ajoutant que « des campagnes de sensibilisation sont également menées par la Gendarmerie nationale auprès des usagers des espaces forestiers, ainsi que dans les mosquées, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, afin de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens ».

En ce qui concerne les dispositifs technologiques modernes mis en place pour lutter contre les incendies, M. Si Ali a fait savoir que l'Algérie a procédé à l'acquisition de 80 drones destinés à la détection précoce des départs de feu, au suivi en temps réel de l'évolution des incendies et à l'amélioration de la coordination des interventions sur le terrain. Actuellement, 35 drones sont opérationnels. Ces équipements viennent compléter les dispositifs déjà en place, tels que les postes de vigie, au nombre de 510, répartis à travers les forêts du pays.

À cela s'ajoutent d'autres équipements, tels que les Canadair utilisés par les éléments de la Protection civile en cas de grands incendies, avec l'intervention de l'Armée en moyens matériels et humains.

M. Si Ali a indiqué que l'Office national de la météorologie joue également un rôle dans la lutte contre les feux de forêts à travers les alertes adressées aux différents acteurs afin de mettre en place un plan d'urgence pour détecter un éventuel incendie, notamment dans les zones à risque.

Il a assuré que la DGF mise particulièrement sur la prévention à travers son dispositif de défense des forêts contre les incendies (DFCI), qui consiste en l'ouverture de pistes forestières, la construction de postes de vigie et la mise en place de points d'eau, précisant qu'aujourd'hui la DGF a ouvert plus de 52.000 kilomètres linéaires de pistes et construit plus de 3.000 points d'eau.

Il a également souligné qu'un travail est actuellement en cours, avec la mobilisation de plusieurs acteurs, à l'image de Sonelgaz, de la Direction des travaux publics, des communes et de la participation des citoyens, afin de limiter les feux de forêts.

M.A

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES INSOLATIONS

Le Croissant-Rouge algérien (CRA), en partenariat avec le service de dermatologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha d'Alger, a organisé une journée de sensibilisation à la prévention des coups de soleil et des insolations, sous le slogan : "Ensemble pour prévenir, ensemble pour sauver des vies", indique samedi un communiqué de cet organisme.

Cette activité, organisée au centre commercial de Bab Ezzouar, en concomitance avec la hausse des températures enregistrée durant la saison estivale, vise à "promouvoir la sensibili-

sation sanitaire auprès des citoyens et à les informer des risques sur la santé liés à une exposition directe et prolongée aux rayons du soleil, notamment durant les heures de pic, tout en prodiguant des conseils médicaux et préventifs susceptibles de réduire les risques d'insolation et leurs complications", précise la même source. Cette journée de sensibilisation a vu la participation de médecins spécialistes en dermatologie ainsi que de bénévoles du CRA, qui ont fourni des explications et des orientations médicales, répondu aux préoccupations des citoyens et distribué des dépliants de sensibilisation contenant

une série de conseils et de recommandations visant à promouvoir les comportements préventifs et à préserver la santé durant les vagues de chaleur.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du CRA, visant à "ancrer la culture de prévention, à renforcer la prise de conscience au sein de la société et à contribuer à la protection de la santé des citoyens contre les risques liés à la hausse des températures", conclut le communiqué.

R.S

CONVENTION ENTRE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LES SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

AU SERVICE DE LA CULTURE, LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETÉ

Le ministère de la Culture et des Arts et les Scouts musulmans algériens (SMA) ont signé, samedi, une convention destinée à consolider la contribution de l'action culturelle à la promotion des valeurs nationales et de l'esprit de citoyenneté.

Par Halim Derdar

La cérémonie de signature s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria entre le secrétaire général du ministère, Sid Ali Sebaa, et le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Cet accord vise à développer et à renforcer la coordination dans les domaines de l'animation culturelle et artistique, à mettre en place un programme commun favorisant le rôle de la culture dans la diffusion des valeurs nationales et de la citoyenneté, tout en assurant la valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel national, aussi bien matériel qu'immatériel.

Mme Bendouda a indiqué que cette convention « pose les fondements d'une coopération pérenne reposant sur la complémentarité des efforts afin de développer la participation culturelle des enfants et des jeunes, de consolider la présence de la culture dans les différentes activités



scoutes et d'élargir la sensibilisation à l'importance du patrimoine national, matériel et immatériel, en tant que mémoire collective de la nation ».

Selon la ministre, ce partenariat ambitionne également de « former des générations de scouts investis du rôle d'ambassadeurs culturels, des jeunes connaissant l'histoire de leur pays, fiers de leur patrimoine, conscients de la richesse de leur civilisation et capables de faire rayonner

les composantes de l'identité algérienne dans leur environnement social et culturel ».

Elle a également précisé que cette coopération prévoit « la mise en œuvre de programmes de formation et d'ateliers spécialisés dans les domaines culturel et artistique, ainsi que la formation d'encadrants culturels parmi les responsables scouts, afin d'élargir les capacités d'encadrement culturel au sein des groupes et mou-

hafadate des scouts et de garantir un ancrage plus solide et plus efficace de l'action culturelle sur le terrain ».

Dans ce cadre, une caravane destinée à approvisionner les bibliothèques des mouhafadate des SMA à travers les différentes wilayas du pays a été lancée. De son côté, M. Hamzaoui a mis en avant l'importance de cette convention, conclue à l'occasion du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Selon lui, elle ouvrira « de nouvelles perspectives éducatives, culturelles et artistiques porteuses, susceptibles de renforcer davantage l'identité nationale auprès de notre jeunesse ». Il a ajouté que cette convention prévoit également « l'élaboration d'un contenu culturel et pédagogique destiné à faire découvrir les principaux sites historiques et culturels, les grandes figures nationales ainsi que les différentes composantes de l'identité culturelle algérienne ».

Dans le même esprit, le Commandant général des SMA a salué le lancement d'une caravane du livre qui permettra, a-t-il souligné, de « doter les bibliothèques des mouhafadate des scouts de livres, d'ouvrages et de publications culturelles ». Il a précisé que cette initiative a pour objectif « d'encourager la lecture, notamment chez les enfants et les jeunes, parallèlement au lancement des colonies de vacances d'été qui proposeront un riche programme d'activités culturelles et artistiques ».

H.D

BARAKI ACCUEILLE UNE GRANDE COURSE URBAINE
PROMOUVOIR LE SPORT ET DIRE NON À LA DROGUE

Par Yousra Dali

Plus de 580 participants, hommes et femmes originaires de nombreuses wilayas, ont participé vendredi à la première édition de la course urbaine organisée dans la circonscription administrative de Baraki (Alger). Placée sous le slogan « Non à la drogue », cette épreuve de près de 12 kilomètres s'inscrivait dans le cadre des festivités marquant le 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Organisée sous le haut patronage du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, cette manifestation a été lancée par le wali délégué de Baraki, Bertima Abdelouahab. La cérémonie de départ s'est déroulée en présence du directeur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que de représentants des autorités locales, militaires et sécuritaires, d'élus et de nombreux acteurs du mouvement sportif et associatif.

Pour cette première initiative du genre dans la circonscription administrative de Baraki, des cen-

taines de sportifs des deux sexes, représentant plusieurs catégories d'âge, ont répondu présents. Ils étaient issus de différentes wilayas, parmi lesquelles Alger, Blida, Boumerdès, Tipasa, Constantine, Tizi-Ouzou, Ouled Djellal, Aïn Defla, Chlef et Bouira. Des athlètes appartenant aux différents corps constitués, notamment la Sûreté nationale, l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie nationale et la Protection civile, ont également pris part à l'événement, traduisant une mobilisation commune autour de la lutte contre le fléau de la drogue et de la promotion du sport ainsi que d'un mode de vie sain.

Le départ a été donné au stade Nelson-Mandela. Les concurrents ont ensuite traversé le giratoire de Baraki et le quartier de Bentalha avant de franchir la ligne d'arrivée à l'entrée de la commune de Sidi Moussa, devant le siège de la Protection civile. Parallèlement à la compétition, une campagne de sensibilisation a été menée afin d'alerter sur les dangers liés aux stupéfiants et de mettre en avant la pratique sportive et l'activité physique comme outils de prévention, de consolidation de l'esprit citoyen et de développement du sens des

responsabilités chez les jeunes.

Dans la course masculine, Issam Bouchache (Alger) a décroché la première place, devant Ayoub Zekrini (Alger) et Nacer Ougassi (Blida). Chez les dames, Fatima Zohra Aoulmi (Constantine) a remporté l'épreuve, précédant Nabila Oudjoudi (Tizi-Ouzou) et Nour El Houda Beziane (Alger). Les vainqueurs ont ensuite été récompensés lors de la cérémonie de remise des médailles et des distinctions.

Revenant sur cette initiative, un membre du comité d'organisation a expliqué qu'elle s'inscrivait « dans le cadre des efforts destinés à faire de la pratique sportive un véritable mode de vie, à sensibiliser les jeunes aux dangers de la consommation de stupéfiants et de leurs dérivés ainsi qu'à leurs conséquences néfastes sur l'individu et la société, tout en rappelant que le sport constitue l'un des moyens de prévention les plus efficaces pour encourager les comportements positifs, renforcer le sens des responsabilités et former une génération saine, consciente et profondément attachée aux valeurs nationales ».

Y.D

UFC
CLÔTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE
2025-2026

L'Université de la formation continue (UFC) "Didouche-Mourad" a clôturé, samedi, l'année universitaire 2025-2026, à l'occasion de laquelle il a été procédé à la présentation des principales réalisations accomplies au cours de cette période.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari a salué, dans une allocution prononcée en son nom par le conseiller, Toufik Hamoum, "la transformation stratégique et le saut qualitatif réalisés par l'UFC", devenue "un modèle d'université de quatrième génération, se distinguant par l'innovation et son ouverture sur l'environnement économique et social, en harmonie avec la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Le ministre a indiqué que l'UFC a réussi à numériser intégralement le parcours de l'étudiant ainsi que les opérations pédagogiques et administratives, via le système "PROGRES", sans oublier son rôle "central" dans l'accompagnement des

secteurs nationaux, par la mise à disposition de formations spécialisées, ce qui lui a permis de "parvenir au leadership dans le domaine de l'entrepreneuriat, grâce à la création de 312 start-up et l'obtention de 16 labels". Il s'est également félicité de l'obtention par l'UFC du certificat de conformité au système de management de la qualité, selon la norme internationale "ISO 9001:2015".

De son côté, le directeur de l'UFC, Yahia Djaâfri, a annoncé le lancement du processus de candidature pour l'obtention de la norme de qualité "ISO 21001", relative aux systèmes éducatifs, afin d'ancrer une culture d'amélioration continue, soulignant qu'elle est devenue, aujourd'hui, "un espace de création d'initiatives et d'excellence, ainsi qu'un moteur actif dans le domaine économique".

A noter que la cérémonie s'est clôturée par la distinction d'étudiants majors de promotion, en particulier ceux porteurs de projets innovants.

R.C

CINÉMA
OUVERTURE DES
INSCRIPTIONS POUR
PARTICIPER À LA
MANIFESTATION "JOURNÉES
DU COURT MÉTRAGE"

Le Centre algérien de la cinématographie (CAC), a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les personnes souhaitant participer à la manifestation "Journées du court métrage", qui se tiendra du 20 au 25 juillet en cours à la salle de la Cinémathèque d'Alger, selon les organisateurs.

Le Centre a invité, dans un communiqué, tous les réalisateurs algériens à soumettre leurs films et à prendre part à cette manifestation qui "célèbre la créativité cinématographique nationale", en envoyant leurs demandes de participation avant le 15 juillet courant, tout en remplissant le formulaire d'inscription via le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/1pm1xP8yDRmNLFT6LuVaN9s0xZ98OyD60j1T7kS_sGg4/edit. Cette manifestation vise à "soutenir le court métrage algérien, mettre en valeur les créations des réalisateurs et créer un espace réunissant les cinéastes et le public à travers des projections cinématographiques suivies de débats et de rencontres ouvertes", conclut le communiqué.

R.C

KARATÉ-DO / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS

LA JS BARIKA ET LE MC ALGER SACRÉS CHAMPIONS NATIONAUX

Le Championnat d'Algérie de karaté-do seniors, messieurs et dames, s'est achevé vendredi à la salle Harcha-Hacène d'Alger. La JS Barika a remporté le titre en kumité individuel, tandis que le MC Alger s'est imposé en kata. Cette compétition a également permis d'évaluer le niveau des athlètes en vue des prochaines échéances internationales.

Par Hamida Indja

Le Championnat d'Algérie de karaté-do seniors, messieurs et dames, organisé à la salle Harcha-Hacène d'Alger, s'est achevé vendredi avec le sacre de la JS Barika (Batna) en kumité individuel et du MC Alger en kata.

En kumité, la JS Barika a terminé à la première place grâce à trois médailles d'or et une d'argent. Le CR Be-louizdad s'est classé deuxième avec deux médailles d'or et une de bronze. De son côté, le MC Alger a remporté une médaille d'or, quatre médailles d'argent et deux de bronze. Les clubs de l'OM Bir Touta, du CF Constantine, de la JS Mesdour (Bouira) et du CSA OC Tizi Rached (Tizi Ouzou) ont chacun décroché une médaille d'or.

En kata, aussi bien par équipes qu'en individuel messieurs, le MC Alger a dominé la compétition en remportant trois médailles d'or, ce qui lui a permis de décrocher le titre national. Le sélectionneur national de kumité, Fouad Benbara, a estimé que le niveau général du championnat était moyen. Selon lui, ces résultats sont liés au retard pris dans l'organisation de cette compétition.

Il a expliqué que ce championnat marque la fin d'une génération de karatékas et le début d'un nouveau cycle avec de jeunes athlètes qui manquent encore d'expérience. Il les a encouragés à travailler davantage afin de progresser et de représenter dignement l'Algérie lors des prochaines compétitions internationales.

Fouad Benbara s'est néanmoins déclaré satisfait des résultats obtenus



par plusieurs nouveaux champions. Il a notamment cité Oussama Feciou, du CF Constantine (-75 kg), et Mouad Ali Salah-Eddine, de la JS Mesdour (84 kg), qui ont remporté le titre de champions d'Algérie pour la première fois. Il espère que ces jeunes sportifs seront prêts pour les Championnats d'Afrique, prévus en septembre prochain à Alger, ainsi que pour les Jeux méditerranéens 2026 organisés en Italie.

Le sélectionneur national a regretté l'absence de nombreux internationaux. Selon lui, leur présence aurait permis d'élever le niveau technique

de la compétition et de stimuler les autres athlètes. De son côté, la sélectionneuse nationale de kata, Kamelia Hadj Saïd, a déclaré que le niveau du kata était acceptable. Elle a souligné qu'il fallait poursuivre le travail afin de développer cette spécialité et permettre à l'Algérie d'obtenir de meilleurs résultats lors des prochaines compétitions internationales. Elle a indiqué qu'elle est en train de construire une équipe compétitive avec les moyens disponibles. La Fédération algérienne de karaté-do a rappelé que ce championnat constitue une étape importante dans la sélection des athlètes

appelés à intégrer l'équipe nationale. Ceux-ci participeront également aux Jeux méditerranéens, prévus du 21 août au 3 septembre à Tarente, en Italie, ainsi qu'aux Championnats d'Afrique, programmés du 7 au 13 septembre à Alger. Cette édition a réuni plus de 700 athlètes représentant 31 ligues et 208 clubs venus des différentes régions du pays. Le championnat se poursuivra samedi avec les épreuves de kumité par équipes en matinée. Les finales se dérouleront en soirée, en même temps que la finale du kata individuel dames.

HI

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026

VINICIUS JR S'EXCUSE APRÈS L'ÉLIMINATION DU BRÉSIL

L'attaquant vedette de la sélection brésilienne de football Vinicius Jr, s'est excusé ce vendredi auprès des supporters brésiliens pour l'"immense frustration" causée par l'élimination dès les 1/8es de finale de la Coupe du monde 2026 face à la Norvège (2-1).

"Je sais à quel point je me suis préparé, à quel point je me suis concentré, je voulais" le trophée de la Coupe du monde "pour vous, pour ma famille", a déclaré la star du Real Madrid dans un message adressé aux supporters brésiliens sur Instagram, évoquant "le sentiment de frustration (...) immense".

Si la sélection a déçu, l'attaquant de 25 ans a lui semblé surnager avec quatre buts inscrits pour une passe décisive durant le tournoi.

"Nous avions un effectif suffisamment solide pour faire mieux mais nous n'y sommes pas parvenus. Je présente mes excuses et je me battrai pour notre rêve de revenir au sommet du monde", a-t-il ajouté.

Dans ce Mondial nord-américain, les quintuples champions du monde ont signé leur pire performance en Coupe du monde depuis 1990 en Italie, lorsqu'ils avaient chuté au même stade de la compétition.

La Seleção a remporté le dernier de ses cinq titres mondiaux lors de la Coupe du monde en Corée du Sud et au Japon 2002.

Le sélectionneur italien du Brésil, Carlo Ancelotti, qui avait prolongé son contrat jusqu'en 2030 avant le Mondial, a été conforté à son poste, malgré de vives critiques émises par certaines anciennes gloires auriverdes.

RS

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N° : 422024000052232

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 24/2026

Intitulé de l'opération: REALISATION D'UN SIEGE REGROUPANT LA DIRECTION DES DOMAINES ET LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE AVEC DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE A BENI ABBES
Madame la Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:

REALISATION D'UN SIEGE REGROUPANT LA DIRECTION DES DOMAINES ET LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE AVEC DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE A BENI ABBES

PARTIE FERME : SIEGE DE LA DIRECTION
PARTIE CONDITIONNELLE : LOGEMENT D'ASTREINTE

Ne sont éligibles au présent appel d'offre que les entreprises satisfaisantes obligatoirement aux critères suivantes :

✓ **Capacités professionnelles :**
□ Etre qualifiées en bâtiment activité principale ou secondaire, catégorie « 4 » ou plus en cour de validité .
(Elle doit être valable le jour de l'ouverture)

✓ **Capacités Financière**
□ Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la Cumule des trois dernières années (2022-2023-2024) : 80.000.000,00 DA
Les bilans des Trois années dernières années (2022 – 2023 - 2024) visées par les services des impôts pour les personnes morales ou par un comptable agréé pour les personnes physiques + Cu°20 .

✓ **Capacités Techniques**
Moyens humains : un chef de projet ayant au moins un ingénieur ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience de 2 ans. Justifiés par les diplômes, l'état nominatif CNAS, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail.

-**Références professionnelles :**
□ ayant réalisé au moins un projet en TCE d'un montant au moins 80.000.000,00 DA justifiés par les attestations de bonne exécution. (Le montant du projet doit être mentionné sur l'attestation)

-En cas de regroupement , se référer à l'article n°03 page 14 du cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes sis Rue Elmodjahid Lamtougch Bahous Beni Abbes.,

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de regroupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Le dossier présenté par le soumissionnaire doit être composé de Trois plis comme suit :

*Pli de l'offre de candidature * Pli de l'offre technique *Pli de l'offre financière (selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges) et doivent être insérés dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

REALISATION D'UN SIEGE REGROUPANT LA DIRECTION DES DOMAINES ET LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE AVEC DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE A BENI ABBES

PARTIE FERME : SIEGE DE LA DIRECTION

PARTIE CONDITIONNELLE : LOGEMENT D'ASTREINTE

À l'adresse suivante : À Madame La Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes

Présentation des offres :

Le dossier de candidature : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 16)

L'offre technique : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 17)

L'offre financière : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 17)

La durée de préparation des offres est à QUINZ (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00, cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (candidature, technique et financier) de à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h15 au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 11h15

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE TIMGAD C'EST PARTI POUR UNE 43^e ÉDITION!

Les soirées artistiques de la 43^e édition du Festival culturel international de Timgad ont été inaugurées jeudi soir au nouveau théâtre de plein air, érigé à proximité du site archéologique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans une ambiance empreinte de joie et de ferveur, le public, venu en nombre, a célébré le grand retour de ce rendez-vous culturel né en 1967, après trois ans de silence.

Par Chaimaa Sadou

Le commissaire, Abdallah Bougandoura, a rappelé la vocation de l'événement. Celui-ci ambitionne de propulser Timgad sur les scènes nationale, arabe et africaine, tout en mettant en lumière le patrimoine local et en renforçant l'attractivité de la destination Algérie. Le programme, riche et éclectique, réunit des figures algériennes incontournables comme Cheb Mami,



Houari Benchenet et Hamid Belbeche, aux côtés de troupes venues de Tunisie, de Syrie, de Mauritanie et du Tchad. La troupe « Thaziri » des Rahaba de Batna et le ballet de l'ONCI ont ouvert les festivités par des tableaux traditionnels d'une

grande beauté. L'édition 2026 se distingue aussi par sa dimension numérique, avec une diffusion en ligne des soirées, et par sa volonté de dynamiser le tissu économique local. Les festivités se poursuivent jusqu'au 13 juillet. Au-delà de la

scène, le festival veut relancer l'économie locale : hôtels, artisans et restaurateurs de Batna attendent 10 000 visiteurs d'ici le 13 juillet. Timgad, cité de 19 siècles, prouve ainsi que la culture nourrit aussi l'avenir. **C.S**

BON À SAVOIR TIMGAD, LA CITÉ ROMAINE AUX 2000 ANS D'HISTOIRE

Surnommée la "Pompéi de l'Afrique du Nord", Timgad est l'un des sites archéologiques les plus remarquables d'Algérie. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, cette cité antique offre un témoignage exceptionnel de l'urbanisme romain à son apogée. Nichée au pied du massif des Aurès, à quelque 35 kilomètres de l'actuelle Batna, elle domine la fertile plaine de l'oued Timgad.

"Thamugadi" fut créée ex nihilo en l'an 100 après J.-C. par l'empereur Trajan. Son nom latin, Colonia Marciana Traiana Thamugadi, rend hommage à la mère de l'empereur, Marcia, et à son père, Marcus Ulpius Traianus. La colonie fut établie pour accueillir les vétérans de la III^e Légion Auguste, qui y reçurent des terres en récompense de leurs services. La cité devint rapidement un carrefour commercial où convergeaient les produits agricoles des plaines fertiles et les marchandises transsahariennes.

Un modèle d'urbanisme romain

La ville fut conçue selon un plan orthogonal d'une rigueur absolue. À l'intérieur d'une enceinte carrée de 355 mètres de côté, deux axes perpendiculaires structuraient la cité : le decumanus maximus (orientation est-ouest) et le cardomaximus (nord-sud). Ces voies, bordées de portiques, délimitaient des îlots d'habitation (insulae) de proportions régulières. À leur croisement se dressait le forum, cœur battant de la vie publique, entouré de la basilique judiciaire, de la curie et de temples. Ce plan rigoureux illustre parfaitement la méthode des arpenteurs romains et constitue aujourd'hui un cas d'école pour les historiens de l'urbanisme antique.

Une ville monumentale

Dès le milieu du II^e siècle, la croissance rapide de Timgad fit éclater le cadre étroit de sa fondation primitive. La cité s'étendit hors des remparts, et des édifices publics majeurs furent construits dans les quartiers neufs : un capitole, des temples, des marchés. La plupart de ces monuments datent de l'époque des Sévères, période durant laquelle la ville connut son âge d'or et atteignit quelque quinze mille habitants. Parmi les joyaux architecturaux de la ville figurent un théâtre de 3 500 places, quatorze thermes publics identifiés à ce jour, et une bibliothèque, élément rare dans les cités africaines de l'époque. L'arc de Trajan, érigé à l'entrée occidentale de la ville, symbolisait la puissance impériale. Les rues, pavées de grandes dalles rectangulaires en calcaire,

témoignent du soin apporté aux aménagements éditaires. Les maisons brillaient par leurs somptueux décors de mosaïque, destinés à pallier l'absence de marbres précieux.

La Cité chrétienne et l'époque donatiste

À l'époque chrétienne, Timgad devint le siège d'un évêché. Si l'évêque Optat de Milev fut un allié de saint Augustin dans la lutte contre le donatisme, la cité abrita aussi une forte communauté donatiste. Au IV^e siècle, Marculus de Timgad, évêque donatiste, fut exécuté en 347 lors des persécutions impériales, devenant un martyr vénéré par cette Église dissidente. La basilique donatiste du faubourg ouest conserve encore un baptistère aux mosaïques intactes. D'autres églises paléochrétiennes ont été retrouvées au nord-ouest et au sud-ouest, attestant de la vitalité du christianisme dans la région. Ce schisme religieux, né sous Donatus Magnus, témoigne de l'importance spirituelle de cette ville dans l'Antiquité tardive et de son rôle dans les débats qui ont marqué l'histoire de l'Église d'Afrique.

Le déclin et la redécouverte

Après l'invasion vandale de 430, Timgad fut détruite à la fin du Ve siècle par les montagnards de l'Aurès. La reconquête byzantine rendit quelque activité à la cité, défendue par une forteresse construite en 539 au sud, en réutilisant les pierres romaines. L'invasion arabe ruina définitivement Thamugadi, qui cessa d'être habitée dès le VIII^e siècle. Engloutie sous les sables pendant plus de mille ans, elle ne ressortit de l'oubli qu'en 1765 grâce à l'explorateur écossais James Bruce.

Enfouie sous les sables, "Thamugadi" fut redécouverte par des archéologues en 1881. Les fouilles, menées presque sans discontinuité jusqu'en 1960, ont permis de mettre au jour une cité remarquablement conservée.

Aujourd'hui, ses ruines témoignent de l'ingéniosité urbanistique romaine et offrent aux visiteurs un fascinant voyage au cœur de l'histoire antique de l'Algérie.

Le site continue de faire l'objet d'opérations de préservation, notamment une numérisation 3D menée en 2025 avec le concours d'experts de l'UNESCO. Son théâtre antique, restauré et doté d'une scène moderne, accueille depuis 1967 le Festival culturel International qui célèbre chaque été, au cœur de ses pierres millénaires, la rencontre entre un héritage ancestral et la création contemporaine.

C.S

HISTOIRE LES GRAVURES RUPESTRES ET LA DYNAMISATION DU TOURISME

L'Office local du tourisme de la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama) a organisé, samedi, une conférence culturelle et patrimoniale sur le thème "L'importance des gravures rupestres des monts de l'Atlas saharien, patrimoine matériel national, dans la dynamisation de l'activité touristique", avec la participation de chercheurs spécialisés en histoire et en archéologie, ainsi que d'associations locales activant dans les domaines du tourisme et du patrimoine. Intervenant lors de cette rencontre, qui s'est déroulée à l'auberge de jeunesse "Djamil Ali" d'Aïn Sefra, en présence d'opérateurs locaux du secteur du tourisme, le chercheur en histoire et en patrimoine populaire du Sud-Ouest, Ahmed Bourezg, a souligné que les stations de gravures rupestres recensées dans la wilaya de Nâama constituent des sites d'attraction touristique à forte valeur historique. Elles nécessitent, selon lui, un travail de sensibilisation afin de mieux valoriser cet héritage ancestral légué par l'homme préhistorique et remontant à plusieurs siècles. Le même spécialiste a ajouté que les stations de "Rehayat El Maïz" dans la commune de Djeniene Bourezg, de "El Gous Lahmra" à Asla, de "El Hadjra El Mektouba" à Tiout, ainsi que d'autres sites renfermant des représentations de chasseurs, d'archers et d'animaux datant de l'âge de pierre, constituent un patrimoine culturel matériel qui mérite d'être classé au regard de son importante valeur historique et culturelle. Elles figurent parmi les plus anciens sites de gravures rupestres du Sud-Ouest du pays.

De son côté, le membre du mouvement associatif engagé dans la promotion des sites touristiques de la région d'Aïn Sefra, Kamel Skouri, a mis en avant le rôle de ces stations archéologiques dans l'attraction des touristes, soulignant qu'elles offrent aux visiteurs, à travers des circuits organisés par les agences de tourisme et de voyages, l'occasion de découvrir ces sites historiques et naturels.

Pour sa part, l'écrivain et chercheur en histoire de la région, Ahmed Aggoune, a estimé que ces sites, dont plus de 500 stations ont été recensées dans la wilaya de Nâama, constituent de véritables trésors témoignant du mode de vie de l'homme préhistorique, de ses rapports avec la nature et de ses techniques de chasse. Ils représentent, selon lui, une source précieuse pour les chercheurs et universitaires, tout en constituant un atout majeur pour le développement de l'activité touristique.

Le guide touristique Abdelfettah Sleikh, spécialiste du patrimoine de l'oasis et du ksar de Tiout, a proposé d'associer l'ensemble des acteurs concernés, notamment les associations, les notables et les sages de la région, afin de promouvoir ce patrimoine, de lui assurer un rayonnement au-delà du cadre local et de recourir aux technologies modernes pour mieux le faire connaître, renforcer sa valeur et mettre en place les mécanismes nécessaires à sa valorisation.

Au terme de cette rencontre, les participants ont insisté sur la nécessité de mettre en œuvre un plan de protection de ces sites et de les préserver contre toute forme de dégradation. Ils ont souligné que ces derniers constituent un itinéraire touristique historique et culturel s'étendant des stations de gravures rupestres de la commune de Tiout, en passant par les régions de Fartassa, Oulgaq, Tachtouft, El Breidj, Mikalis et Aïn Aïssa, jusqu'à la région de Moghrar, à l'extrême sud de la wilaya.

R.C

LA FRANÇAIFRIQUE

UN CONCEPT TEINTÉ DE RACISME ET DE MÉPRIS

(4/5)

Le racisme étant consubstantiel à toute domination d'un peuple par un autre, d'un État par un autre, son application à ces pays-là et à leurs ressortissants ne semblait pas anormale du côté de l'ancienne métropole, où les relations entre elle et ces derniers ne sont souvent conçues que sous l'angle de la sujétion et de l'exploitation, rarement, pour ne pas dire jamais, sous celui du respect mutuel et de l'égalité.

Par Bosse Ndoye
In mondialisation.ca,
03 juillet 2026

D'un côté, ceux qui souhaitent un aggiornamento et demandent une étude critique et objective de cette histoire et réclament parfois même des excuses et des réparations à l'État tricolore pour les nombreux crimes et torts causés à plusieurs peuples pendant la période coloniale ; et de l'autre, ceux qui, ayant la nostalgie d'une certaine grandeur perdue de la France, refusent toute idée de repentance, jugée unimaginable parce que la considérant comme étant de l'autoflagellation, de la haine de soi. D'autant que, pensent ces derniers, la France n'a rien fait de répréhensible dont elle devrait s'excuser.

Bien au contraire, son œuvre civilisatrice a été aussi salvatrice que salutaire pour les peuples colonisés. Car elle leur a non seulement permis de sortir des méandres de la sauvagerie dans lesquels ils baignaient, mais leur a aussi donné l'opportunité de bénéficier gratuitement de l'enseignement dispensé dans les écoles construites par les colons et des soins médicaux prodigués par des médecins humanistes. Sans parler d'autres nombreuses infrastructures comme des routes, des ponts, des ports, etc.

Quelques faits, parmi tant d'autres, peuvent montrer la difficulté, voire le malaise que la question de ce passé colonial suscite au sein de la société hexagonale en général. Le 14 décembre 2025, la France s'est abstenue lors du vote d'une résolution des Nations unies pour l'instauration d'une Journée internationale contre le colonialisme sous toutes ses formes et manifestations.

Cette posture est d'autant moins étonnante que le pays d'Emmanuel Macron est resté cohérent avec lui-même. Car non seulement il refuse encore de regarder lucidement en face son passé colonial, qui lui pèse si lourdement, mais la Kanaky-Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française figurent toujours sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies à décoloniser.

Le 17 décembre 2018, le Conseil municipal de Bordeaux avait décidé d'attribuer les noms de deux sentes à Rosa Parks et à Frantz Fanon dans le petit écoquartier de Ginko, dans le Nord de l'agglomération bordelaise. La promesse fut tenue pour la militante des droits civiques américains, qui « a eu » sa rue. Ce qui n'a pas été le cas pour l'ancien médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville.

Pour cause : d'anciens Pieds-noirs, des militants du RN (Rassemblement national) et d'autres



Hubert Lyautey. Quand un criminel devient une référence, un modèle à suivre.

internauts s'y sont fortement opposés en arguant qu'il avait été très proche du FLN (Front de libération nationale), qui avait mené contre la France une guerre féroce pour l'indépendance de l'Algérie.

Quelque controversées que puissent être certaines positions que l'auteur de Peau noire, masques blancs avait pu adopter durant sa courte vie très mouvementée, il n'en demeure pas moins qu'il avait été décoré de la Croix de guerre par le général Salan pour sa participation courageuse et remarquée aux combats pour la libération de la France du joug allemand pendant la Seconde Guerre mondiale.

Rappelant l'épisode du refus d'attribution du nom d'une rue à Frantz Fanon, Adam Shatz, l'un de ses biographes, résume ainsi la perception ambiguë encore réservée en France à l'auteur des Damnés de la terre : « Près de six décennies après la perte d'Algérie, la France n'a toujours pas pardonné la « trahison » de Fanon : une proposition récente visant à donner son nom à une rue à Bordeaux a été rejetée. Peu importe qu'il ait versé son sang pour la France dans sa jeunesse, puis qu'il se soit battu pour l'indépendance algérienne au nom des principes classiquement républicains ; ou encore que ses écrits continuent de faire sens pour de nombreux jeunes citoyens français noirs ou d'origine arabe qui se sentent souvent étrangers dans leur propre pays. »

Mais face aux enjeux politiques et devant la pression populaire, Alain Juppé, l'ancien maire de Bordeaux, dut capituler en sursoyant à cette décision. Pour se justifier, il dira plus tard que : « La dénomination des voies de notre commune doit être l'occasion de rendre hommage à des personnalités qui incarnent des valeurs partagées. » Cette déclaration est d'autant plus discutable – pour ne pas dire hypocrite et mensongère – qu'il existe à Bordeaux des rues portant encore des noms d'anciens négriers.

Lorsque l'œuvre du grand poète, homme politique martiniquais et non moins français, Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, fut inscrite au programme des classes de terminale en 1994, le député Alain Griotteray – un des fondateurs de l'UDF, ancien militaire et farouche partisan de l'Algérie française – interpella

François Bayrou, l'alors ministre de l'Éducation nationale, en juillet 1995. Il déplora : « Qu'une œuvre aussi résolument politique (...) osant comparer nazisme et colonialisme soit inscrite au programme de français de terminale. »

Le ministre prit discrètement un décret qui éloigna l'œuvre des programmes scolaires, où elle était censée rester pendant deux ans. À part Le Canard enchaîné, qui a brièvement parlé de la censure, presque aucun autre média français n'en avait fait mention.

Le remous que suscitent les questions relatives au passé colonial de la France et les cafouillages que celles-ci génèrent dans le pays au niveau de certains intellectuels et hommes politiques peuvent se voir même au sommet de l'État tricolore, notamment sous les magistères de Jacques Chirac, de Nicolas Sarkozy et récemment d'Emmanuel Macron pour ne citer que ces trois-là parmi les plus récents.

Sous la présidence de Jacques Chirac, il a été voté et promulgué la loi no 2005-158 du 23 février 2005 dont l'article 4 (alinéa 2) imposait aux programmes scolaires de reconnaître le rôle positif de la colonisation française. Mais devant la pression populaire, les tensions et les polémiques que cette loi a créées, tant au niveau national qu'international, cette disposition avait dû être abrogée en 2006 par le président de la République.

Dans son tristement célèbre discours de Dakar, prononcé dans la capitale sénégalaise, le 26 juillet 2007, pour éviter de condamner l'entreprise coloniale de son pays, qui fut pour le moins désastreuse et macabre, eu égard aux grands nombres de crimes et de dégâts laissés dans son sillage, Nicolas Sarkozy se sentit obligé de jouer à l'équilibriste, d'user de nuances intentionnellement trompeuses en établissant une sorte de discours comptable, dont le but, pour paraphraser Gilles d'Élia, était de mettre les recettes dans une colonne et les dépenses dans une autre pour arriver à un bilan équilibré du côté des colonisateurs et des colonisés en guise de solde de tout de compte.

Mais cette posture était d'autant moins étonnante de la part du prédécesseur de François Hollande que, dans son discours du 6 mai 2007, cé-

lébrant sa victoire à l'élection présidentielle, il avait très tôt annoncé les couleurs en manifestant sa volonté d'en finir avec « la repentance » qui, selon lui, n'est qu'une forme de haine de soi. »

Quant au président Emmanuel Macron, il a marqué les esprits par un reniement spectaculaire. En pleine campagne électorale pour la présidentielle de 2017, de passage à Alger, il se montra impitoyable vis-à-vis de la colonisation française en la qualifiant de crime contre l'humanité et de barbarie. Mieux, il alla même jusqu'à parler de la nécessité pour son pays de présenter des excuses aux peuples qui en furent les victimes.

Mais, une fois élu, et après avoir essuyé de nombreuses critiques en France, il se ravisa complètement lors d'un entretien avec Kamel Daoud, en 2023, en affirmant : « Je n'ai pas à demander pardon... »

Les traces de cet impensé colonial et de la nostalgie du temps béni des colonies sont aussi encore présentes dans le comportement de certains éléments de l'armée française en Afrique, ce qui a été même confirmé par un rapport du parlement hexagonal publié en mai 2023, où est indiquée « La persistance d'un univers colonial dans l'esprit de certains militaires français. » Cela s'est aussi entre autres manifesté par la glorification de quelques figures historiques très controversées et par la persistance de certaines pratiques ayant marqué l'histoire coloniale du pays. Ce fut le cas lors de la crise dans le Sahel.

En effet, pendant son audition par les députés de l'Assemblée nationale française, le 6 novembre 2019, le chef d'état-major des armées, le général François Lecointre, avoua avec force détails que l'une des références de la stratégie mise en œuvre dans le Sahel est Hubert Lyautey. Il a même reconnu que « la doctrine de la tache d'huile », théorisée par Galliéni, fut mise en œuvre au Mali. Lors de cette audition, le général n'hésita pas de parler de zones à pacifier, expression d'autant plus blessante qu'elle fait resurgir les souvenirs de très douloureux événements dans l'esprit de beaucoup de personnes dans plusieurs anciennes colonies françaises sur le continent africain et ailleurs dans le monde.

De plus, le maréchal Hubert Lyautey représente une figure très controversée de l'histoire coloniale hexagonale. Car non seulement son nom est associé aux répressions violentes des mouvements de résistance en Indochine, à Madagascar et en Algérie, mais il avait aussi administré le Maroc, où il a laissé de très mauvais souvenirs au sein des populations. En outre, il fut le commissaire général de l'exposition coloniale de Paris de 1931.

Dès lors, rien que pour ses positions racistes et colonialistes et pour son passé chargé de crimes, il ne semble pas être ce parangon de vertu dont des soldats devraient s'inspirer. D'autant que certaines de ses idées néfastes peuvent très fortement déteindre sur eux. Mais cela ne semble pas très important chez nombre de gradés tricolores, qui l'ont pris pour modèle. Ce qui fait que, dans la préface d'une réédition de son célèbre article : « Le rôle social de l'officier », le général Bentégeat, dont « la photo du maréchal orne le bureau », parle d'un modèle à suivre.

BN (À SUIVRE...)

F
E
N
Z
E
T
Z
E



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LES MURS DE BENIN CITY (NIGÉRIA)

Si l'on vous demande de citer la plus grande infrastructure architecturale construite par l'humanité avant l'ère industrielle, vous répondrez instantanément, par réflexe scolaire : la Grande Muraille de Chine ou les Pyramides de Gizeh.

Votre logiciel a été programmé pour ignorer que l'Afrique subsaharienne abritait un chef-d'œuvre d'ingénierie civile si colossal qu'il dépassait en volume de matériaux toutes les constructions de l'Égypte antique réunies.

Pendant des décennies, l'impérialisme culturel a tenté de vous faire croire qu'avant le colonialisme, l'Afrique n'était qu'une brousse désorganisée, peuplée de tribus vivant dans des huttes de terre cuite, sans notion de géométrie, d'urbanisme ou de mathématiques lourdes.

Il est temps de faire sauter les verrous de cette amnésie collective. Rallumons les processeurs de la mémoire impériale. Voyageons au cœur de l'Afrique de l'Ouest, entre le XIe et le XVe siècle, pour découvrir les Murailles d'Igodomigodo, plus connues sous le nom des Murs de Benin City.

Ce que les ingénieurs et les bâtisseurs de l'Empire du Bénin ont accompli est une anomalie mathématique pour l'époque. Ils n'ont pas simplement construit un mur autour d'un palais ; ils ont dessiné et excavé un réseau tridimensionnel de douves et de remparts en terre qui ceinturait plus de 500 communautés interconnectées.

Selon le Livre Guinness des records de 1974, les murs de Benin City ont été reconnus comme la plus grande structure de terre jamais construite par l'homme avant l'ère mécanique . Le réseau complet de murailles s'étendait sur plus de 16 000 kilomètres . À titre de comparaison, la frontière linéaire de la France actuelle fait moins de 3 000 km. Les



murs de Benin City étaient quatre fois plus longs que la Grande Muraille de Chine .

Les historiens et ingénieurs civils estiment que les bâtisseurs africains ont excavé et déplacé plus de 100 millions de mètres cubes de terre . C'est un volume infiniment supérieur à celui nécessaire pour bâtir la Grande Pyramide de Khéops, qui n'en contient que 2,3 millions. Les murs de Benin ont consommé cent fois plus de matériaux que la Grande Pyramide .

Les travaux se sont étalés sur près de 400 ans, exigeant une continuité politique, une stabilité des finances publiques et une gestion de projet logistique d'une rigueur absolue à travers les générations .

Lorsque les premiers navigateurs et marchands portugais ont franchi les portes de Benin City au XVe siècle, le choc culturel fut total. Le capitaine portugais Lourenço Pinto écrivit

dans ses rapports : « Le Grand Bénin est plus grand que Lisbonne. Toutes les rues courent en ligne droite, à perte de vue. Les maisons sont grandes et magnifiques, les gens sont d'une propreté exemplaire » .

L'ingénierie de la ville n'était pas le produit du hasard. Les mathématiciens de l'Empire avaient conçu la cité selon les principes des fractales des formes géométriques qui se répètent à l'infini, calquées sur les structures de la nature. La maison du citoyen était une miniature du quartier, le quartier une miniature de la ville, la ville une miniature du palais de l'Oba . Ce système d'urbanisme unique permettait une circulation fluide des flux de marchandises, une sécurité militaire absolue et une gestion des eaux usées et des déchets ménagers qui reléguait les capitales européennes de l'époque au rang de foyers insalubres.

Benin City fut l'une des premières villes à disposer d'un système d'éclairage public : des lampes à huile de palme placées sur de hauts poteaux métalliques éclairaient les rues, notamment près du palais royal.

Alors, pourquoi cette merveille n'existe-t-elle plus ? Parce qu'en 1897, sous prétexte d'une « expédition punitive », l'armée impériale britannique, forte de 1 200 hommes, a envahi Benin City, a pillé ses célèbres bronzes précieux – aujourd'hui séquestrés dans les musées occidentaux –, a massacré ses habitants et a systématiquement incendié et rasé ces murailles millénaires . Le 18 février 1897, la ville fut capturée et incendiée . Les murs et les remparts furent rasés, détruisant plus de mille ans d'histoire et la plus grande preuve de la civilisation avancée de l'Afrique précoloniale .

Ils ont détruit la structure physique pour pouvoir imposer leur récit de « mission civilisatrice ».

C'est au bout de cette ancienne corde que nous devons tisser la nouvelle. L'Afrique a été grande parce qu'elle maîtrisait l'ingénierie des grands systèmes, la logistique lourde et la planification intergénérationnelle. Si nos ancêtres ont pu déplacer 100 millions de mètres cubes de terre et tracer 16 000 km de routes rectilignes avec la technologie du XIe siècle, nous n'avons aucune excuse pour échouer aujourd'hui à stabiliser nos réseaux d'électricité, à automatiser nos usines de transformation ou à sécuriser nos flux de trésorerie.

Le réveil du continent ne viendra pas de la pitié des autres, mais de la réactivation de notre logiciel de bâtisseurs.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes-Traditions-Nature, le 9 juillet 2026

LE TAMBOUR DU LÉOPARD ET LA VOIX DE LA TORTUE

Il y a longtemps, dans la forêt d'Amanzi, vivait un léopard redouté de tous les animaux. Fort, rapide et rusé, il faisait régner la peur dans tous les coins de la brousse. Il s'était autoproclamé roi, non par sagesse, mais par la force. Nul n'osait le contredire.

Chaque semaine, il rassemblait les animaux pour entendre battre le tambour du pouvoir, un immense tambour qu'il frappait avec orgueil. Il disait : — Celui qui possède la force possède la loi. Et celui qui détient la loi dirige le monde ! Un jour, alors que les animaux s'étaient réunis autour du tambour, une vieille tortue s'avança lentement. Elle était ridée, fragile, mais dans ses yeux brillait une lumière ancienne. Elle leva la voix :

— Le pouvoir sans justice n'est qu'un vent qui déracine les arbres mais ne fait pousser aucune graine.

Le léopard éclata de rire.

— Vieille carapace ! Qu'as-tu à m'enseigner ? Je peux t'écraser d'un seul coup de patte !

Mais la tortue ne trembla pas. Elle proposa un défi :

— Si je te montre que le monde n'appartient pas au plus fort mais au plus juste, tu abandonneras le tambour. Si je perds, je m'offrirai à toi. Intrigué et amusé, le léopard accepta.

La tortue demanda trois jours pour se préparer. Pendant ce temps, elle visita chaque



animal : les oiseaux, les singes, les éléphants, les serpents... Elle leur parla non pas de force, mais d'harmonie, de partage, et de paix. Elle leur rappela les jours anciens, quand les animaux se respectaient et vivaient en équilibre.

Le troisième jour, elle revint devant le léopard. — Tu dis que la force dirige le monde. Mais regarde autour de toi.

Et là, le léopard vit ce qu'il ne s'attendait pas à voir : aucun animal ne s'était présenté au rassemblement. Tous s'étaient cachés ou étaient

partis. Il n'y avait plus de public pour admirer sa force, plus d'oreilles pour entendre son tambour.

La tortue ajouta :

— Un roi sans peuple n'est qu'un prédateur solitaire. Tu as régné par la peur, mais moi, en trois jours, j'ai réuni les cœurs. Ce n'est pas moi qui ai vaincu, c'est ta propre arrogance.

Le léopard, frappé par la vérité, resta silencieux. Il comprit que le respect ne se commande pas par les crocs, mais se gagne par la droiture. Honteux, il abandonna le tambour.

Depuis ce jour, la forêt d'Amanzi fut dirigée non par la force des muscles, mais par un conseil d'animaux, où chaque voix comptait, même celle de la plus lente tortue.

Morales du conte :

1. La force peut imposer le silence, mais seule la justice fait naître le respect
2. Celui qui gouverne par la peur finit toujours par régner seul.
3. L'unité et la sagesse des faibles peuvent renverser la domination du plus fort.
4. Le vrai pouvoir n'est pas dans le rugissement, mais dans la capacité à rassembler les cœurs.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 8 juillet 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:46	12:53	16:44	20:14	21:53

MME SALIMA MOUSSERATI LORS D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE

« L'ALGÉRIE DEMEURE UN PARTENAIRE ACTIF DANS LES INITIATIVES AFRICAINES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INTÉGRITÉ ET DE GOUVERNANCE »

La présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a souligné, samedi à Alger, que l'Algérie demeure un partenaire actif dans les initiatives africaines visant à développer les systèmes d'intégrité et de gouvernance.

Lors d'une journée d'étude consacrée à l'indice de Performance d'intégrité "Nazaha" (IPI), organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption, Mme Mousserati a indiqué que "l'Algérie, partant de sa profonde conviction que la lutte contre la corruption est une responsabilité collective dépassant les frontières nationales, n'a eu de cesse d'être un partenaire actif des différentes initiatives africaines visant à développer les systèmes d'intégrité et de gouvernance, tout en contribuant par son expertise et son expérience au soutien de l'action africaine commune, convaincue que l'avenir du continent se construit à travers la coopération et le partage des meilleures pratiques".

Dans ce sens, l'Algérie a poursuivi "sa présence active" dans les différents espaces africains spécialisés, tout en œuvrant à "renforcer les relations de coopération avec ses homologues africains, à travers l'échange d'expertises, le développement des capacités et la participation à l'élaboration d'initiatives communes, de manière à consolider le rapprochement institutionnel et à contribuer à l'édification d'une vision africaine unifiée pour lutter contre les risques de la corruption", a-t-elle ajouté.

Elle a également rappelé l'élection de l'Algérie en tant que deuxième vice-président de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), pour un mandat de quatre ans, ce qui constitue une "reconnaissance continentale de la place qu'occupe désormais l'Algérie dans le renforcement de l'intégrité et la prévention de la corruption, ainsi que de sa capacité à contribuer au développement de l'action africaine commune et à poursuivre les efforts en faveur de l'édification d'un espace continental fondé sur la transparence, l'état de droit et la bonne



gouvernance".

Soulignant que l'organisation de cette rencontre sous le haut patronage du président de la République revêt une "signification particulière", en ce qu'elle reflète l'importance majeure accordée par l'Etat algérien au renforcement des normes de transparence, d'intégrité et à la consécration de la bonne gouvernance, en tant que "choix stratégiques dans le processus d'édification de l'Algérie victorieuse", Mme Mousserati a indiqué que l'Algérie célèbre cet événement continental en s'appuyant sur un processus de réformes institutionnelles fondé sur la conviction que le développement durable est indissociable de la bonne

gouvernance et que la protection des deniers publics commence par l'édification d'institutions solides, capables de privilégier la prévention à la répression, l'évaluation à la correction et d'ancrer la culture de l'intégrité en tant que responsabilité collective.

L'Algérie a fait de cette orientation une "feuille de route conforme à la vision portée par le président de la République, qui a inauguré une nouvelle étape de réformes profondes reposant sur la modernisation des institutions de l'Etat, le renforcement de la transparence, la consécration de la reddition des comptes, la valorisation de la numérisation, l'amélioration du service public et la mise en place d'un

environnement plus attractif pour l'investissement, de manière à consolider la confiance et à renforcer l'Etat de droit", a ajouté la présidente de la Haute Autorité.

La même responsable a, également, rappelé que son instance avait initié le développement de l'indice de Performance d'intégrité, qui a vu l'adhésion de "13 secteurs ministériels et sept (7) institutions et administrations publiques". Cet indice est devenu "une feuille de route et un outil pour créer une dynamique de compétitivité, lui permettant de développer les mécanismes de contrôle interne, d'élaborer des cartographies des risques de corruption, d'activer les canaux de signalement, d'améliorer les services publics et de renforcer la numérisation", ce qui reflète "une évolution notable de la culture de gouvernance au sein de l'administration algérienne", a-t-elle dit.

Elle a, en outre, précisé que cette journée d'étude consacrée au secteur économique, public et privé, découle d'une conviction profonde selon laquelle "la consécration de l'intégrité dans le domaine économique est devenue aujourd'hui l'un des piliers les plus importants du développement durable et l'une des conditions fondamentales pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement, renforcer la compétitivité des entreprises et ancrer la confiance entre les acteurs économiques, de manière à accompagner les grandes mutations économiques que connaît notre pays".

De son côté, le rapporteur du Conseil consultatif de l'Union africaine (UA) pour la lutte contre la corruption (CCUAC), Ntibasume Principe, a salué les efforts que l'Algérie ne cesse de déployer pour renforcer la lutte contre la corruption sur le continent africain, en s'appuyant sur l'expérience qu'elle a acquise en la matière.

RA/APS

SOLIDARITÉ

LE CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE CLASSÉ PARMi LES MEILLEURES INITIATIVES NATIONALES EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE POUR L'ANNÉE 2025

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a classé le Code de conduite professionnelle et de déontologie élaboré par le secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, parmi les meilleures initiatives nationales distinguées, au titre de l'année 2025, en matière d'ancrage des principes d'intégrité, de transparence et de la promotion de déontologie de la fonction publique, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère.

Cette distinction constitue "une reconnaissance des efforts consentis par le secteur dans le cadre de la mise en

œuvre des hautes orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les principes de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance, et à concrétiser les engagements nationaux découlant de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption", précise la même source.

Cette reconnaissance reflète également "la réussite du secteur dans l'instauration d'une culture institutionnelle fondée sur la conformité et la déontologie de la fonction publique, à travers l'adoption d'un code complet de

conduite professionnelle, le renforcement des mécanismes de prévention de la corruption, la promotion du système de contrôle interne et de reddition des comptes, ainsi que l'amélioration de la qualité de la performance administrative et du service public conformément aux normes les plus élevées de transparence et d'efficacité, faisant de lui un modèle de l'administration publique moderne fondée sur l'intégrité et la bonne gouvernance", ajoute la même source.

UNE BONNE NOUVELLE

LES AGENCES BANCAIRES OUVRIRONT LES SAMEDIS

Les banques ont annoncé l'ouverture de leurs agences à travers le territoire national chaque samedi, dans le cadre d'un système de permanence, afin de faciliter l'accès aux services financiers pour les citoyens.

Cette nouvelle organisation est effective depuis hier, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'inclusion financière des citoyens et à fluidifier l'accomplissement de leurs transactions et démarches au niveau des établisse-

ments et structures bancaires.

Ainsi, plusieurs banques, à l'instar du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque nationale d'Algérie (BNA), de la Banque de développement local (BDL) et de la Cnep-Banque, ont annoncé l'ouverture de leurs agences à compter de ce samedi, entre 9h et 12h (entre 7h et 10h dans les wilayas du Sud), réitérant leur engagement à améliorer l'accueil et à faciliter l'accès aux presta-

tions bancaires.

L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a récemment appelé les banques à la nécessité de prendre toutes les dispositions organisationnelles requises pour assurer la continuité et la qualité des prestations offertes à la clientèle.

RA